

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

RR
2021

RALLYE



Le Document d'enregistrement universel a été déposé le 20 avril 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

RALLYE

Société anonyme au capital de 157 796 103 euros

054 500 574 RCS Paris

Siège social : 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré – 75008 Paris

Téléphone : 01 44 71 13 73 – Télécopie : 01 44 71 13 70

Site : <http://www.rallye.fr> – E-mail : info@rallye.fr

Sommaire

Administration de la Société	02	Chapitre 4	
Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2021	03	Comptes sociaux au 31 décembre 2021	233
Message du Président	04	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	234
Chiffres clés au 31 décembre 2021	06	États financiers sociaux	239
Chapitre 1		Notes annexes aux états financiers sociaux	242
Rapport de gestion	07	Tableau des filiales et participations	262
Faits marquants RFA	08	Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices	263
Rapport d'activité RFA	14	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	264
Commentaires sur les comptes RFA	23	Chapitre 5	
Évolutions récentes et perspectives RFA	30	Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 mai 2022	267
Capital et actionariat	32	Présentation et projet de résolutions	268
Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société	42	Chapitre 6	
Chapitre 2		Informations complémentaires	279
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	65	Renseignements sur la société	280
Code de gouvernement d'entreprise	67	Stipulations statutaires relatives aux organes d'administration et de direction – Règlement intérieur du Conseil d'administration	281
Conseil d'administration	68	Responsable du Document d'enregistrement universel et du rapport financier annuel	288
Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration	74	Table de concordance du Document d'enregistrement universel	290
Fonctions et mandats des membres du Conseil d'administration	84	Table de concordance du Rapport financier annuel	292
Direction générale	99	Rapport de gestion du Conseil d'administration – Table de concordance	293
Politique de rémunération des mandataires sociaux – Rémunération des censeurs	102	Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise – Table de concordance	294
Contrôle des comptes	112		
Chapitre 3			
Comptes consolidés au 31 décembre 2021 RFA	113		
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	114		
États financiers consolidés	120		
Annexes aux comptes consolidés	128		

RFA Ces informations font partie intégrante du rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L.451-1.2 du Code monétaire et financier.

Administration de la Société

Conseil d'administration ⁽¹⁾

Jean-Charles NAOURI ⁽²⁾
Président

Philippe CHARRIER ⁽³⁾
Administrateur

Jacques DUMAS ⁽³⁾
Administrateur

Catherine FULCONIS ⁽³⁾
Administratrice indépendante

Virginie GRIN
Représentante de la société Finatis ⁽²⁾

Didier LÉVÊQUE
Représentant de la société Foncière Euris ⁽²⁾

Odile MURACCIOLE
Représentante de la société Euris ⁽²⁾

Anne YANNIC ⁽²⁾
Administratrice indépendante

Gilbert DELAHAYE ⁽⁴⁾
Administrateur représentant les salariés

Jean CHODRON DE COURCEL ⁽²⁾
Christian PAILLOT ⁽³⁾
Censeurs

Direction générale

Franck HATTAB
Directeur général

Commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres
Représenté par Monsieur Henri-Pierre Navas

KPMG Audit – Département de KPMG SA
Représenté par Monsieur Jean-Marc Discours

(1) Les nominations de trois nouveaux administrateurs et d'un censeur sont proposées à l'Assemblée générale du 17 mai 2022.

(2) Renouvellement soumis à l'Assemblée générale du 17 mai 2022.

(3) Non renouvellement lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2022.

(4) Désigné le 27 juin 2020 par l'organisation syndicale la plus représentative pour une période de 3 ans.

— Organigramme simplifié du Groupe —

au 31 décembre 2021



(1) Comportant les 11,7 % du capital de Casino placés en fiducies-sûretés – 62,0 % en droits de vote théoriques.

Message du Président

L'année 2021 a été marquée par deux aménagements du plan de sauvegarde de Rallye arrêté le 28 février 2020, avant le début de la crise Covid : d'une part la réalisation d'offres de rachat sur la dette non sécurisée de Rallye et d'autre part l'extension du plan de sauvegarde. En effet, Rallye a proposé aux porteurs de dette non sécurisée une offre de rachat à décote d'abord en janvier 2021 puis plus récemment en mars 2022 (cette dernière opération restant soumise à l'autorisation du Tribunal de commerce de Paris). Ces opérations auront permis d'une part, d'offrir de la liquidité aux investisseurs détenteurs de dettes non sécurisées et d'autre part, de réduire au total le passif de Rallye de près de 400M€. Par ailleurs, les commissaires à l'exécution du plan ont pris acte de l'impact de la crise Covid sur le rythme des cessions au niveau de Casino en demandant au tribunal de Commerce de décaler de deux ans les échéances des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés-mères. Le Tribunal de commerce de Paris a fait droit, le 26 octobre 2021, à la demande des commissaires à l'exécution du plan, laissant ainsi le temps au Groupe de poursuivre son repositionnement stratégique et de mener à bien son plan de cession. En effet, le secteur de la distribution doit s'adapter en permanence aux attentes de ses clients. Or, ces attentes n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'elles étaient au début des années 2000. Les besoins de consommation du quotidien des Français se situent au croisement d'influences multiples : dynamiques démographiques, facteurs socio-économiques, mutations technologiques et urgence climatique s'y mêlent, composant un paysage profondément nouveau. Une évolution constante encore accélérée par la pandémie et son impact profond sur nos modes de vie.

Ainsi, en vingt ans, et plus encore depuis 2020, les règles de création de valeur de la distribution ont profondément changé. Notre défi est d'anticiper, de préparer, d'accompagner ces changements et surtout de consolider notre position de leader dans les activités et les formats qui répondront demain aux besoins des consommateurs. Pour cela, le groupe Casino a engagé dès 2018 des chantiers de transformation importants. D'une part, nous avons repositionné l'ensemble de nos activités de distribution sur

des formats porteurs et rentables. D'autre part, nous avons choisi de valoriser les expertises énergétiques et technologiques déployées pour mener notre transformation écologique et digitale, en développant des activités connexes à forte valeur ajoutée. Cette feuille de route stratégique est plus pertinente que jamais. Nous continuons de renforcer notre avance dans la proximité, le premium et le e-commerce, et d'activer de nouveaux leviers de croissance BtoB. Pour continuer à croître, le groupe Casino construit ainsi de nouveaux leaderships.

Opérer ces transformations, tout en associant au changement le corps social de l'entreprise, prend du temps. En 2021, la crise sanitaire a aussi bouleversé les habitudes de consommation et les flux touristiques, touchant des géographies clés du Groupe, notamment Paris et le sud-est de la France, et les grandes métropoles brésiliennes et colombiennes. C'est pourquoi nos efforts pour transformer nos modèles porteront leurs pleins effets en 2022. Pour autant, 2021 nous a permis de concrétiser des avancées majeures dans l'itinéraire que nous avons tracé. Le recentrage de nos activités de distribution sur les formats les plus porteurs est désormais effectif : le premium, la proximité et le e-commerce représentent plus des trois quarts des ventes du Groupe en France, contre seulement la moitié en 2018. Renouant avec l'expansion, nous avons ouvert cette année 730 magasins de proximité en France. Tirant parti de l'attractivité de nos petits formats urbains, ces ouvertures se poursuivent à un rythme accru : plus de 800 magasins seront inaugurés en 2022. Ainsi, l'étendue de notre maillage territorial, la puissance de nos marques, la culture d'innovation de nos équipes constituent un socle solide sur lequel nos enseignes se sont appuyées pour retrouver la voie de la croissance.

Par ailleurs, avec Cdiscount, le Groupe a su anticiper il y a plus de vingt ans la révolution du e-commerce non-alimentaire. Le site, qui accueille désormais 22 millions de visiteurs uniques par mois, s'impose comme le n°1 français du secteur, et accélère son évolution vers un modèle puissant de plateforme technologique.

Dès 2018, nous avons noué des alliances stratégiques avec les meilleurs acteurs mondiaux du marché, pour prendre en tête le virage de la livraison des courses à domicile. L'outil technologique et logistique unique déployé avec Ocado à la veille de la crise sanitaire, le partenariat exclusif avec Amazon, la collaboration avec les plateformes de livraison ainsi que l'accord récent avec Gorillas, ont permis au Groupe de conquérir la position de leader du e-commerce alimentaire en Île-de-France. Nous offrons à nos clients toute une variété des solutions, des grandes courses au quick commerce. Conjuguer performance digitale, efficacité logistique et proximité avec les consommateurs est la clé. C'est pourquoi nous continuons d'innover pour encore mieux articuler les potentialités du e-commerce et la force de nos réseaux de magasins.

Ainsi, la dynamique d'innovation dans laquelle le groupe Casino s'inscrit depuis ses origines ne cesse de s'accélérer. Le mouvement continu de transformation des actifs permet d'adapter en permanence notre portefeuille d'enseignes, à l'instar des hypermarchés brésiliens Extra convertis pour alimenter le pipeline d'expansion d'Assaí, dont le modèle cash & carry est plébiscité par les consommateurs. J'ai aussi évoqué plus haut la double transformation écologique et digitale à laquelle l'économie est confrontée. C'est par la voie de l'innovation que notre Groupe s'y engage. Nous avons été les premiers à digitaliser à grande échelle le parcours client, afin d'offrir une expérience d'achat fluide et personnalisée. Nous avons développé une expertise décisive dans l'analyse et l'enrichissement des données, avec notre start-up intrapreneuriale RelevanC. Cette maîtrise technologique inscrit le Groupe au cœur des nouveaux modèles de création de valeur de la distribution.

À ce titre, l'intelligence artificielle sera une nouvelle frontière décisive dans notre secteur. En développant des outils d'IA et de machine learning, nous offrirons à nos clients le meilleur parcours possible sur nos plateformes digitales, anticipant leurs besoins et proposant des produits adaptés à chacun. Pour explorer ces possibilités, le groupe Casino soutient la création d'une chaire de mécénat consacrée à l'algorithmique et au machine learning à l'École normale supérieure. Il est essentiel que la France accélère la formation des talents capables d'opérer cette révolution.

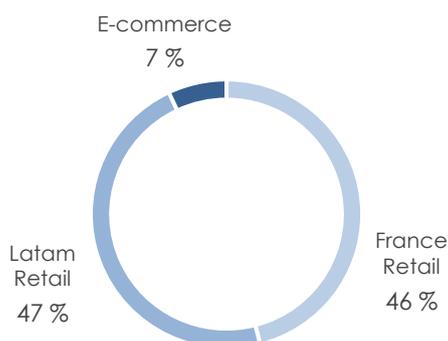
L'innovation est aussi au cœur de nos actions pour préserver le climat et la biodiversité. Le groupe Casino est engagé dans une stratégie d'impact pour relever les défis de préservation des ressources, en réduisant ses externalités négatives et en mobilisant les consommateurs. Nous assurons cette exigence de façon intégrale, depuis les conditions de production et de transport des produits que nous vendons, jusqu'à la façon dont nos magasins et nos entrepôts sont conçus, dans une recherche constante d'efficacité énergétique. Cette démarche de progrès, portée par l'engagement quotidien de nos collaborateurs, est reconnue par les organismes indépendants. Le label B Corp décerné à Naturalia, première marque de distribution alimentaire française à le recevoir, en est un signe fort. Le Groupe reste ainsi en 2021 le premier distributeur en Europe pour ses performances environnementales et sociétales, selon Moody's. C'est une fierté partagée à tous les niveaux de l'entreprise, qui nous engage à aller encore plus loin.

Jean-Charles Naouri

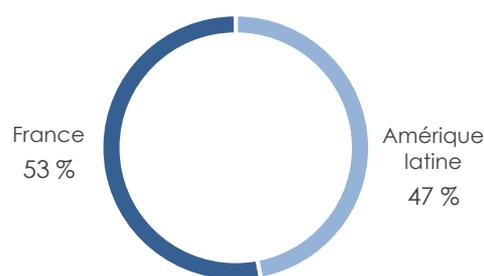
Chiffres clés du Groupe

au 31 décembre 2021

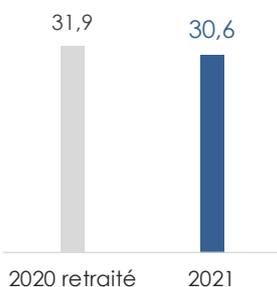
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ
(en pourcentage)



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
(en pourcentage)



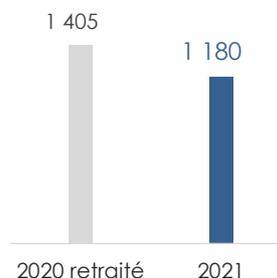
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(en milliards d'euros)



RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS
POURSUIVIES, PART DU GROUPE
(en millions d'euros)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
COURANT
(en millions d'euros)



(en millions d'euros)

	2020 retraité	2021
Chiffre d'affaires	31 919	30 555
EBITDA ⁽¹⁾	2 721	2 514
Marge d'EBITDA (%)	8,5 %	8,2 %
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 405	1 180
Marge sur ROC (%)	4,4 %	3,9 %
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe	(43)	(140)
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe	(306)	(274)

(1) EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants

Note: Les comptes 2020 ont été retraités permettant leur comparabilité aux comptes 2021. Voir note 1.3 de l'annexe consolidée. Leader Price et Groupe Go Sport, dont les cessions ont été finalisées respectivement le 30 novembre 2020 et le 10 décembre 2021, sont présentés en activité abandonnée en 2020 et en 2021.

Chapitre 1

Rapport de gestion

Faits marquants.....	8
Rapport d'activité.....	14
Commentaires sur les comptes.....	23
Évolutions récentes et perspectives.....	30
Capital et actionariat.....	32
Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.....	42

Faits marquants 2021

Casino

Plan de cession d'actifs en France

Le groupe Casino a lancé un vaste plan de cession d'actifs en France de 4,5 Md€ au total.

Le total des cessions d'actifs finalisées au 31 décembre 2021 s'élève à 3,2 Md€ depuis juillet 2018. En 2021, le groupe Casino a réalisé les cessions suivantes :

- Le 27 juillet 2021, le groupe Casino a signé avec BNP Paribas un partenariat et un accord en vue de la cession de FLOA pour 200 M€¹ (184 M€ encaissés début 2022). Le projet prévoit, d'une part la mise en place d'un partenariat commercial entre BNP Paribas et les enseignes Casino Supermarchés, Géant et Cdiscount, et d'autre part une alliance stratégique entre BNP Paribas et Casino pour le développement de l'activité paiement fractionné « FLOA Pay ». Le Groupe dispose en outre d'un earn-out de 30 % sur la valeur future créée à horizon 2025. Cette cession a été finalisée le 31 janvier 2022.
- Le 6 décembre 2021, le groupe Casino a procédé à la cession additionnelle de 3 % du capital de Mercialys au travers d'un total return swap (TRS) de maturité mars 2022 pour 24 M€ (encaissés en 2021). Le 21 février 2022, le groupe Casino a procédé à la cession définitive de 6,5 % supplémentaires du capital de Mercialys au travers d'un nouveau TRS pour 59 M€ (encaissés début 2022). La participation du Groupe dans Mercialys en termes de droits de vote passe ainsi à 10,3 %.
- Par ailleurs, le groupe Casino a sécurisé et constaté d'avance 118 M€ de complément de prix dans le cadre des JV Apollo et Fortress (24 M€ encaissés en 2021).

Au vu des perspectives actuelles et des options disponibles, le groupe Casino est confiant dans sa capacité à finaliser le plan de cession de 4,5 Md€ en France au plus tard fin 2023.

Structure financière du groupe Casino

Sur l'année 2021, le groupe Casino a réalisé plusieurs opérations de financement visant à améliorer les conditions financières et étendre la maturité de son échéancier obligataire et de son principal crédit syndiqué.

Le groupe Casino a procédé à plusieurs opérations de rachats obligataires sur les tranches (2023, 2024, 2025 et 2026) et de refinancement incluant (i) l'émission d'un nouveau prêt à terme (Term Loan B) de 1 Md€, de maturité août 2025, abondé en novembre 2021 pour un montant de 425 M€, et (ii) l'émission d'une nouvelle obligation non sécurisée de 525 M€, de maturité avril 2027, permettant de rembourser par anticipation le prêt à terme précédent de 1,225 Md€, de maturité janvier 2024.

Par ailleurs, le groupe Casino a annoncé en juillet 2021 avoir étendu la maturité de son principal crédit syndiqué (« RCF ») d'octobre 2023 à juillet 2026² pour un montant de 1,8 Md€.

Enfin, le crédit syndiqué Monoprix qui venait à échéance en juillet 2021 a fait l'objet d'un renouvellement. Le nouveau crédit syndiqué d'un montant de 130 M€ et de maturité janvier 2026 contient une clause d'ajustement annuel de la marge en fonction de l'atteinte d'objectifs RSE.

Suite à ces deux derniers événements, le montant des lignes de crédit du secteur France Retail disponibles à tout moment s'établit à 2,2 Md€, avec une maturité moyenne de 4,6 ans contre 2,2 ans avant ces opérations.

Au 31 décembre 2021, les fonds sur le compte séquestre dédié au remboursement des dettes financières s'établissent à 339 M€. Le solde du compte séquestre sécurisé s'élève à 145 M€.

Réorganisation des activités du groupe Casino en Amérique latine

Après la simplification de la structure du groupe Casino en Amérique latine achevée en 2019, le groupe Casino a poursuivi la réorganisation des activités de GPA au Brésil.

La scission des activités de Cash & Carry (Assaí) du reste des activités de GPA a été finalisée fin 2020. La cotation des actions Assaí sur le Novo Mercado et de ses ADRs sur le New York Stock Exchange a débuté le 1^{er} mars 2021.

GPA et Assaí ont également annoncé fin 2021 un projet de cession de 70 Hypermarchés Extra de GPA à Assaí en vue de leur conversion au format Cash & Carry, ainsi que la transformation par GPA des Hypermarchés Extra non cédés en Supermarchés Pão de Açúcar et Mercado Extra.

Opérations de marché sur les filiales Cdiscount et GreenYellow

En avril 2021, le groupe Casino a annoncé engager activement des travaux préparatoires en vue de potentielles levées de fonds propres additionnels de GreenYellow et Cdiscount qui pourraient prendre la forme (i) d'opérations de marché et (ii) de placements secondaires de titres détenus par le Groupe, tout en maintenant le contrôle de ces filiales stratégiques.

Compte tenu des conditions de marché non favorables, Cnova a annoncé le 8 octobre 2021 un report du projet. En ce qui concerne GreenYellow, une levée de fonds de près de 200 M€ a été réalisée en février 2022 ; d'autres options de financement continuent d'être explorées en vue de soutenir l'accélération de la croissance de GreenYellow.

1 | Incluant 150 M€ relatifs à la cession des titres et un complément de prix de 50 M€ lié à la cession d'actifs technologiques de l'activité de paiement fractionné « FLOA PAY » et au renouvellement des accords commerciaux entre Cdiscount, les enseignes Casino et FLOA.

2 | Échéance juillet 2026 (mai 2025 si le prêt à terme Term Loan B à échéance août 2025 n'est pas refinancé à cette date).

Développement de l'offre E-commerce alimentaire

L'épidémie de Covid-19 a accéléré le déploiement de l'offre E-commerce alimentaire du groupe Casino. En 2021, le groupe Casino a poursuivi ses actions pour déployer son offre de livraison à domicile sur les différents marchés :

Livraison à J+1

Le service de livraison opéré par l'entrepôt O'logistique pour Monoprix (Monoprix Plus) et les enseignes Supermarché Casino et Géant Casino (Casino Plus) a été étendu fin août 2021 à Naturalia (Naturalia Marché Bio). Le groupe Casino a récemment signé un partenariat autour du développement des services Ocado en France.

Livraison en 2 heures

Le partenariat commercial lancé en 2018, mettant à disposition des membres Amazon Prime résidant à Paris, Nice, Lyon, Bordeaux et les communes environnantes des produits sélectionnés par Monoprix, Casino et Naturalia, a été étendu à Montpellier et Strasbourg en 2021.

Monoprix est également devenu en 2021 l'unique partenaire d'Amazon sur les courses livrées à domicile avec l'arrêt de son activité en propre.

Livraison en 30 minutes

Après une première association pendant le premier confinement en avril 2020 avec Géant, Uber Eats et le groupe Casino ont décidé en avril 2021 d'étendre leur partenariat à d'autres enseignes du Groupe pour permettre aux consommateurs de pouvoir commander, via l'application Uber Eats, des centaines de produits du quotidien avec une livraison en moins de 30 minutes.

En juillet 2021, Deliveroo et le groupe Casino ont renouvelé pour 2 ans leur partenariat signé en mai 2020.

Livraison en une dizaine de minutes (quick commerce)

- Le groupe Casino et Gorillas ont annoncé en novembre 2021 la signature d'un accord stratégique. Monoprix approvisionne désormais les dark stores Gorillas.
- Fin novembre 2021, le groupe Casino a accéléré également sur le marché du quick commerce en Amérique latine. La filiale colombienne Grupo Éxito a déployé le service « Turbo » pour assurer des livraisons à domicile en moins de 10 minutes de produits des enseignes Éxito et Carulla.

Développement de Partenariats stratégiques

- Le 15 avril 2021, Intermarché et le groupe Casino ont annoncé la conclusion pour une durée de 5 ans d'un partenariat comportant 3 volets distincts, portant sur :**

- le domaine des achats avec la création (i) de « AUXO Achats Alimentaires », une centrale commune dans le domaine alimentaire dont le pilotage est assuré par Intermarché, (ii) de « AUXO Achats Non-Alimentaires », une centrale commune dans le domaine non alimentaire dont le pilotage est assuré par le groupe Casino et (iii) de « GLOBAL RETAIL SERVICES », une structure commune à l'international chargée de vendre des services internationaux aux grands industriels présents sur leurs territoires (Europe et Amérique latine) ;
- le développement de services digitaux dans les secteurs du marketing et de la publicité avec la création de « INFINITY ADVERTISING », une société commune chargée de commercialiser en France une offre Retail Media aux marques alimentaires et à leurs agences ;
- le secteur de l'industrie agro-alimentaire à travers un accord de collaboration.

Le partenariat avec Intermarché sera étendu aux achats non marchands à partir d'avril 2022.

- Le 6 juillet 2021, le groupe Casino, Google Cloud et Accenture ont annoncé la mise en place d'un partenariat stratégique qui permettra d'accélérer le développement digital et technologique du groupe Casino. Il comporte 2 volets :**

- activité de distribution B-to-C du groupe Casino : l'objectif est de déployer au sein des enseignes du groupe des solutions digitales innovantes pour enrichir l'expérience client et l'efficacité opérationnelle, en s'appuyant sur l'expertise unique de Google Cloud et d'Accenture ;
- nouvelles activités B-to-B : l'objectif est d'accélérer le développement de RelevanC, filiale du groupe Casino, en bénéficiant de l'appui commercial et technologique de Google Cloud et d'Accenture auprès de leurs clients internationaux.

- Le 21 décembre 2021, le groupe Casino et GreenYellow ont annoncé une collaboration stratégique avec Amazon Web Services (AWS) dans les domaines de l'énergie et du cloud.**

Le groupe Casino, par l'intermédiaire de sa filiale énergétique GreenYellow, a annoncé la conclusion d'un contrat de droit privé d'achat d'électricité avec Amazon pour un nouveau projet de production d'énergie solaire en France.

Le groupe Casino et sa filiale GreenYellow bénéficieront des services du Cloud d'AWS alimentés par de l'énergie verte. AWS collaborera également avec RelevanC, la filiale du Groupe spécialisée dans les solutions de marketing de données, pour développer des algorithmes permettant d'améliorer encore davantage l'expérience client.

Rallye

Offre globale sur la dette non sécurisée de Rallye dans le cadre d'une procédure d'enchères inversées

Le **22 janvier 2021**, Rallye a lancé une offre globale de rachat sur sa dette non sécurisée (notamment les obligations et les billets de trésorerie) dans le cadre d'une procédure d'enchères inversées.

Offre de Rachat

L'Offre de rachat avait pour objectif (i) d'offrir aux porteurs de créances non sécurisées l'opportunité de se faire racheter tout ou partie de leurs créances à un prix déterminé dans le cadre d'une procédure d'enchères inversées et (ii) d'améliorer le profil d'endettement de Rallye, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de sauvegarde arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 28 février 2020. L'Offre de Rachat, d'un montant maximum de 75 M€, a été ouverte à compter du 22 janvier 2021 jusqu'au 5 février 2021. Le 5 février 2021, après l'annonce d'une extension de la date de clôture de l'offre au 10 février 2021, Rallye a fixé le prix d'achat dans le cadre de l'Offre de Rachat à 20 % du montant de la créance (soit le prix d'achat maximum initialement fixé par Rallye). Le 11 février 2021, à la clôture de l'offre, un montant total de dette non sécurisée de 195,4 M€ a été racheté, moyennant un prix de rachat total de 39,1 M€, soit une réduction du montant total de la dette de Rallye de 156,3 M€.

Financement de l'Offre de Rachat

L'Offre de Rachat a été financée par un nouveau financement remboursable *in fine*, composé d'une émission obligataire souscrite par Fimalac et d'un prêt bancaire consenti par des banques, d'un montant global total de 82,4 M€ (incluant le financement de la commission d'arrangement due aux prêteurs).

En garantie de ce nouveau financement, 3,3 millions d'actions Casino détenues par Rallye et libres de toutes sûretés ont été transférées par Rallye en fiducie-sûreté au bénéfice des prêteurs au titre du nouveau financement. Par ailleurs, dès remboursement du financement obligataire d'un montant de 210 M€ consenti le 17 juillet 2020 par Fimalac à Rallye en vue du remboursement des opérations de dérivés précédemment conclues par Rallye et ses filiales (cf. communiqué de presse de Rallye du 17 juillet 2020), les 9,5 millions d'actions placées en fiducie-sûreté au profit de Fimalac aux fins de garantir ce financement obligataire seront transférées en fiducie-sûreté au bénéfice des prêteurs au titre du nouveau financement.

Dans ce cadre, les dividendes ou autres fruits et produits demeureront en fiducie-sûreté et seront affectés en remboursement anticipé obligatoire, à l'exception en particulier (sauf survenance d'un cas d'exigibilité anticipée) :

- en 2021 et 2022 : les dividendes potentiels cumulés à hauteur d'un montant maximum de 5 M€ (pouvant être porté à un montant total de 6,6 M€ si, au 30 juin 2022, la trésorerie de Rallye le nécessite) pourront être reversés à Rallye ;

- en 2023 : les dividendes potentiels seront reversés à Rallye, sous réserve (i) du versement par le fiduciaire aux nouveaux prêteurs d'un montant de 10 M€ prélevé sur ces dividendes afin d'être affecté en remboursement anticipé obligatoire du nouveau financement, (ii) qu'un maximum de 44 millions¹ d'actions Casino actuellement nanties au profit des créanciers sécurisés de Rallye soit porté au crédit du compte de titres financiers qui aura fait l'objet d'un nantissement de premier rang au profit des prêteurs au titre de ce nouveau financement² et (iii) du placement en fiducie-sûreté de 9,5 millions d'actions Casino au profit des prêteurs au titre du nouveau financement si le financement accordé à Rallye par Fimalac a été remboursé ; et
- en 2024 : les dividendes potentiels seront conservés par Rallye, sous réserve (i) qu'un maximum de 44 millions d'actions Casino aient bien été inscrites sur le compte de titres financiers nanti au profit des prêteurs au titre de ce nouveau financement en 2023 et (ii) que la valeur des titres figurant dans le patrimoine fiduciaire (sur la base du cours de clôture des 30 jours de bourse précédant la date de détachement, tel que diminué du montant de la distribution) soit au minimum égal à 120 % de l'encours de ce nouveau financement à ladite date. À défaut du respect de cette couverture à 120 %, le reversement des dividendes ne sera autorisé que si l'intégralité des 44 millions d'actions Casino est inscrite sur le compte de titres financiers nanti au profit des prêteurs au titre de ce nouveau financement à la date de paiement desdits dividendes.

Les principaux cas d'exigibilité anticipée du nouveau financement sont :

- la résolution du plan de sauvegarde de Rallye ;
- la perte de contrôle de Rallye par Monsieur Jean-Charles Naouri et sa famille au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ;
- la détention directe ou indirecte par Monsieur Jean-Charles Naouri et sa famille de moins de 40 % du capital ou des droits de vote de Rallye ;
- la perte de contrôle de Casino, Guichard-Perrachon par Rallye au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ;
- la détention par Rallye de moins de 40 % du capital ou des droits de vote de Casino, Guichard-Perrachon ; et
- la radiation de la cote des actions Casino, Guichard-Perrachon.

Ce nouveau financement portera, au choix de Rallye pour chaque période d'intérêt, des intérêts en numéraire au taux de l'Euribor (avec un floor à zéro) de la période d'intérêts de 12 mois correspondante + une marge de 8 % ou des intérêts capitalisés annuellement au taux de l'Euribor (avec un floor à zéro) de la période d'intérêts de 12 mois correspondante + une marge de 12 %. Une commission d'arrangement de 3 % du montant tiré au titre du nouveau financement sera due par Rallye aux prêteurs. Une commission de non-utilisation égale à 35 % de la marge retenue pour les intérêts capitalisés, soit 4,2 % *per annum*, sera également applicable sur la partie non utilisée du nouveau financement pendant toute la période de disponibilité.

1 | Ce chiffre étant ramené à 34,5 millions si 9,5 millions d'actions Casino ont été placées en fiducie-sûreté en cas de remboursement du financement Fimalac.

2 | Ce nantissement de premier rang prévoira un ratio de couverture cible fixé à 140 % et devra porter sur au moins 30 millions d'actions Casino.

Ce nouveau financement dispose d'une maturité de 4 ans à compter de la signature des contrats y afférents, étant précisé que les tirages pourront, sous réserve du respect des conditions préalables, avoir lieu jusqu'au 30 juin 2022 au plus tard et que, suite au règlement-livraison de l'offre, le montant tiré sur ce financement s'établit à 43,4 M€.

Modification du plan de sauvegarde de Rallye

La réalisation de l'Offre de Rachat et la mise en place du financement de l'offre de rachat ont fait l'objet d'une demande de modification du plan de sauvegarde par le dépôt d'une requête auprès du Tribunal de commerce de Paris, en date du 12 février 2021. Le 4 mai 2021, le Tribunal de commerce de Paris a approuvé la modification du plan de sauvegarde de Rallye, autorisant la réalisation effective de l'offre globale de rachat de sa dette non sécurisée lancée le 22 janvier 2021 et la mise en place du financement de celle-ci. En conséquence, le règlement-livraison de l'Offre de Rachat est intervenu le 18 mai 2021.

Report de deux ans des échéances des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés-mères

L'exécution des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés mères arrêtés le 28 février 2020 (soit avant le début de la pandémie de Covid-19) dépend principalement des capacités distributives de Casino et donc de son rythme de désendettement. Casino doit en effet se désendetter en deçà d'un certain seuil pour pouvoir procéder à des distributions.

Or, dans le contexte pandémique de la Covid-19, le groupe Casino a annoncé en mars 2020 avoir suspendu ses objectifs chiffrés sur 2020-2021, notamment l'achèvement d'ici le 1^{er} trimestre 2021 de son plan de cession d'actifs non stratégiques de 4,5 Md€. À fin mars 2020, 2,8 Md€ de cessions avaient été réalisées. Or, depuis cette date, le plan de cession a fortement ralenti puisque seuls 300 M€ d'actifs ont pu être cédés sur la période. À fin juillet 2021, le montant total des cessions réalisées ou sécurisées par Casino s'établissait ainsi à 3,1 Md€. La cible totale de 4,5 Md€, réaffirmée par Casino lors des publications des résultats annuels 2020 et semestriels 2021, n'est plus accompagnée d'un calendrier précis de réalisation.

Dans la mesure où l'exécution des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés mères dépend principalement de la capacité de Casino à distribuer des dividendes, les commissaires à l'exécution des plans ont donc considéré que les effets de la Covid-19 sur le plan de cession de Casino créaient une forte incertitude quant au respect par Rallye et ses sociétés mères du calendrier de paiement des échéances de leurs plans de sauvegarde. Ils ont donc sollicité du Tribunal de commerce de Paris, sur le fondement des dispositions de l'article 5, I, de l'ordonnance du 20 mai 2020, le report de deux ans des échéances des plans de sauvegarde arrêtés le 28 février 2020 et corrélativement l'extension de la durée de ces derniers.

Cette demande de prolongation de la durée des plans de sauvegarde et d'adaptation corrélative des échéances de paiement à cette durée telle que prolongée s'inscrit dans le cadre des mesures gouvernementales exceptionnelles mises en place lors de la crise de la Covid-19. Elle a pour objectif de favoriser l'exécution des plans de sauvegarde.

Le Tribunal de commerce de Paris a répondu favorablement à cette requête en décidant le 26 octobre 2021 de reporter de deux ans les échéances des plans de sauvegarde et corrélativement d'étendre la durée de ces derniers.

L'ensemble des autres dispositions des plans de sauvegarde restent inchangées et en particulier les principes suivants applicables à l'ensemble des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés mères :

- Les plans de sauvegarde des sociétés concernées sont interdépendants et se fondent sur la chaîne de détention économique. Ils prévoient la capacité de ces sociétés à verser des dividendes pendant la durée des plans.
- Les plans de sauvegarde prévoient l'apurement complet du passif des sociétés.
- Les plans de sauvegarde prévoient, dès lors que les créanciers titulaires de nantissements de compte-titres sont remboursés, la mainlevée desdits nantissements et le libre usage par les sociétés des fruits et produits afférents aux titres initialement nantis.

À la suite de la décision du Tribunal de commerce de Paris en date du 26 octobre 2021, la durée des plans de sauvegarde de Rallye et de ses sociétés mères s'établit à 12 ans au lieu de 10 ans.

Accord Rallye-Fimalac

À la suite de cette décision du Tribunal de commerce de Paris, Rallye et Fimalac ont décidé, conformément à la faculté prévue entre les parties, de proroger d'un an la maturité initiale de 4 ans du financement obligataire d'un montant de 210 M€ consenti le 17 juillet 2020 par Fimalac à Rallye en vue du remboursement des opérations de dérivés précédemment conclues par Rallye et ses filiales (cf. communiqué de presse de Rallye du 17 juillet 2020). S'agissant des 9,5 millions d'actions Casino placées en fiducie-sûreté au bénéfice de Fimalac en garantie du financement obligataire susvisé, Rallye et Fimalac sont convenus, afin de contribuer au financement des besoins généraux de Rallye, que les dividendes potentiels versés par Casino au titre de ces actions seront reversés à Rallye dans la limite d'un montant total cumulé de 2 € par action Casino jusqu'à la maturité dudit financement. Les autres termes du financement obligataire Fimalac demeurent inchangés.

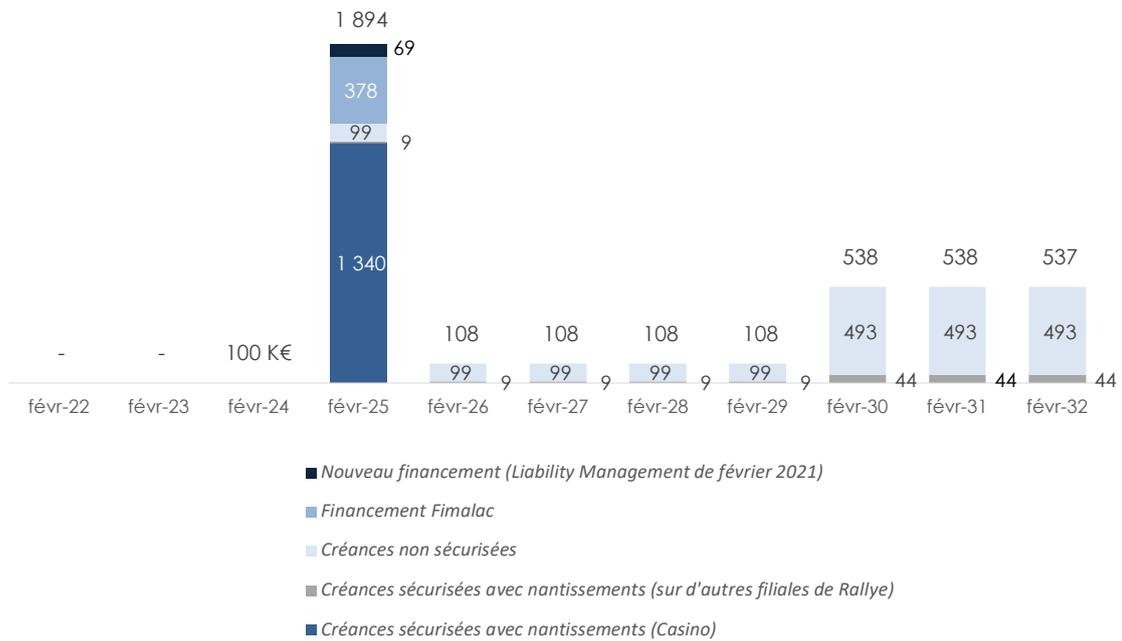
Nouveaux profils d'amortissement du passif

En conséquence de la décision du Tribunal de commerce de Paris de reporter de deux ans les échéances des plans de sauvegarde arrêtés le 28 février 2020 et de l'accord entre Rallye et Fimalac, les nouveaux profils d'amortissement estimés du passif¹ de Rallye et de ses sociétés mères intégrant les charges d'intérêts supplémentaires résultant du décalage des échéances, sont présentés ci-après.

1 | Créances bancaires sécurisées ou non sécurisées, financement Fimalac.

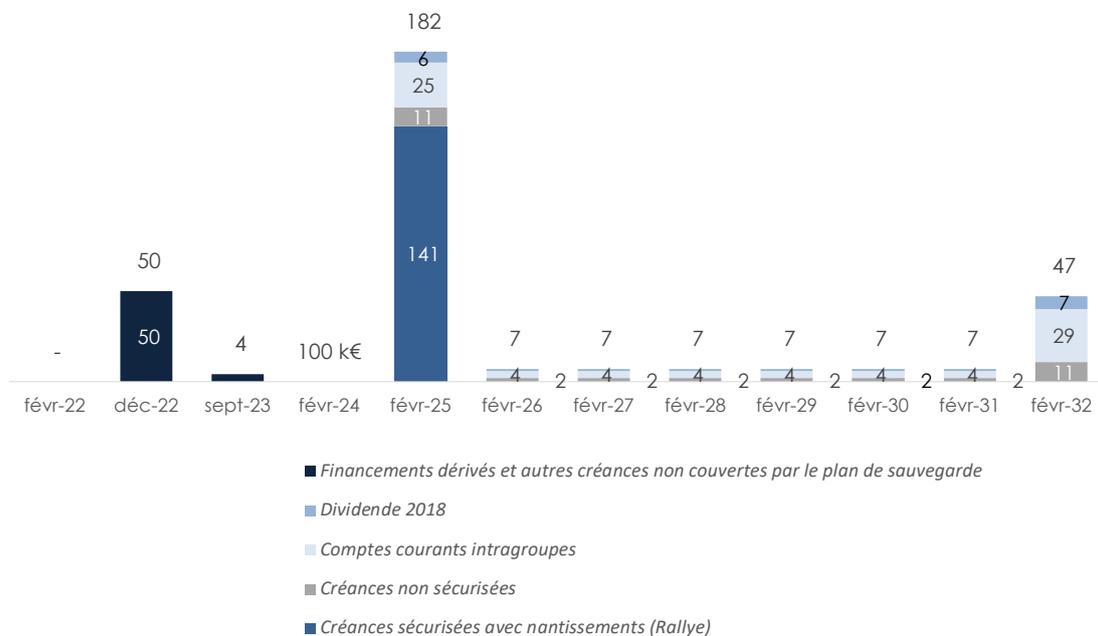
Échéancier de Rallye

(en millions d'euros)



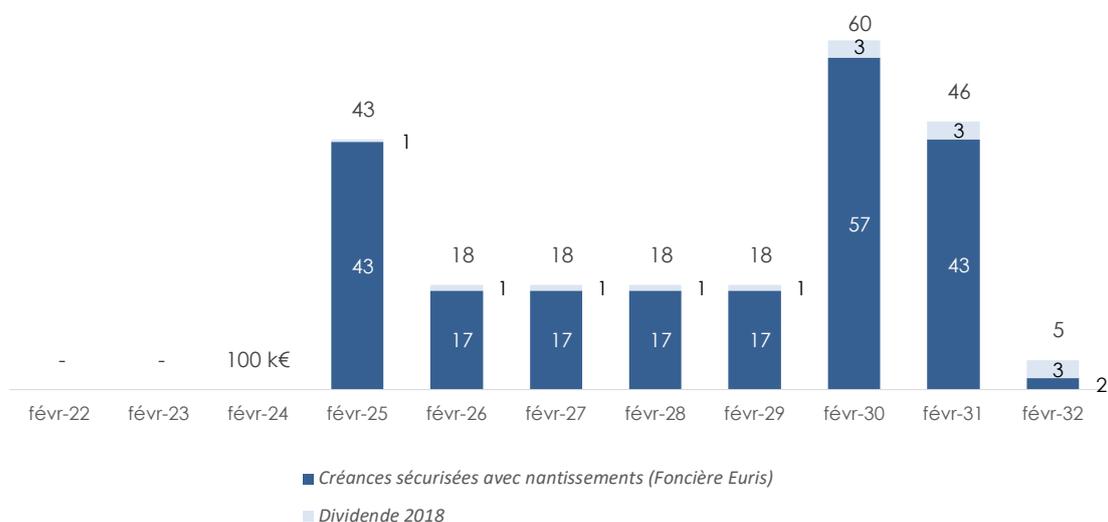
Échéancier de Foncière Euris

(en millions d'euros)



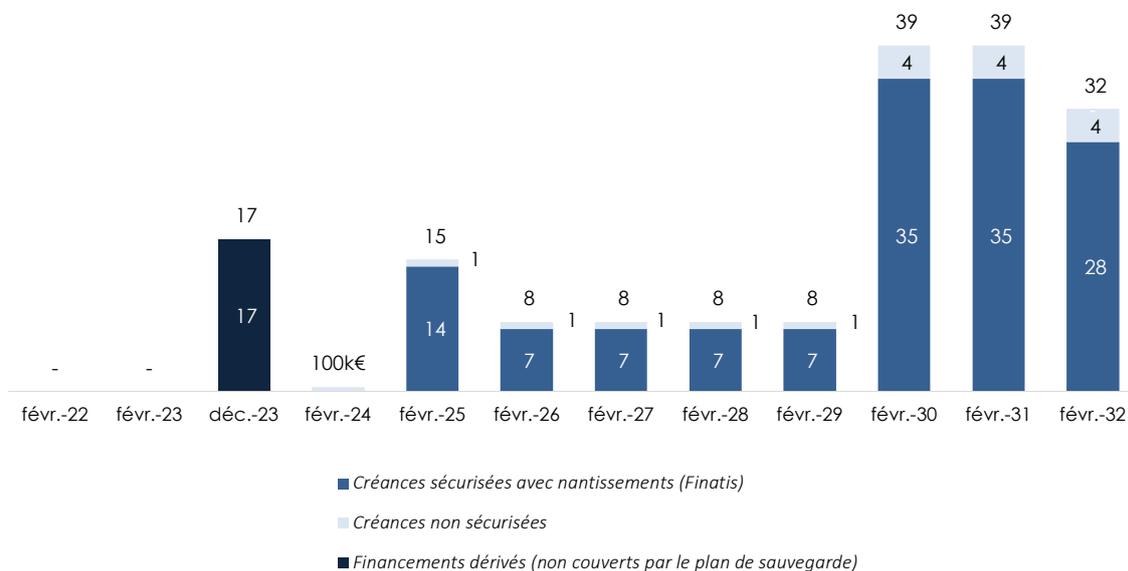
Échéancier de Finatis

(en millions d'euros)



Échéancier d'Euris

(en millions d'euros)



Cession de Groupe Go Sport à Hermione People & Brand, filiale de Financière Immobilière Bordelaise

Le Tribunal de commerce de Paris a ordonné le **7 décembre 2021**, la mainlevée de l'inaliénabilité portant sur les actions de la société Groupe Go Sport détenues par Rallye et a autorisé en conséquence le transfert des actions Groupe Go Sport au profit de la société

Hermione People and Brands (filiale de Financière Immobilière Bordelaise) pour 1 € sans aucune garantie de passif à la charge de Rallye. Cette cession est intervenue le **10 décembre 2021**.

Rapport d'activité

Le groupe Rallye est présent dans le secteur du commerce alimentaire et dans le e-commerce non alimentaire à travers sa participation majoritaire dans le groupe Casino :

- Principal actif de Rallye, dont il représente l'intégralité du chiffre d'affaires consolidé, Casino est l'un des leaders mondiaux du commerce alimentaire. En France, ses performances commerciales s'appuient sur un mix d'enseignes et de formats bien adapté à l'environnement économique ainsi qu'aux tendances profondes et durables de la société;

à l'international, son déploiement est axé sur des pays émergents à fort potentiel de croissance, en Amérique latine où ses filiales bénéficient d'un fort ancrage local et de positions leader.

- Par ailleurs, Rallye gère, après avoir finalisé le 10 décembre 2021 la cession de Groupe Go Sport, un portefeuille d'investissements diversifiés, constitué, d'une part, d'investissements financiers sous forme de participations directes ou via des fonds spécialisés, et d'autre part, de programmes immobiliers commerciaux.

Rallye

Rallye, actionnaire majoritaire de Casino dont elle détient directement et indirectement 52,3 % du capital au 31 décembre 2021, est une des sociétés holdings du Groupe contrôlé par M. Jean-Charles Naouri. À travers sa filiale opérationnelle Casino, le Groupe exploite à la clôture de l'exercice plus de 11 500 magasins en France et à l'international, lesquels emploient 208 733 collaborateurs dont 26 % sont situés en France et 74 % en Amérique du Sud, pour un chiffre d'affaires consolidé 2021 de 30,5 Md€.

Dans un contexte persistant d'attaques spéculatives et massives dont les titres du Groupe ont fait l'objet, la société Rallye et ses filiales Cobivia, HMB et Alpétrol ainsi que les sociétés mères Foncière Euris, Finatis, et Euris ont demandé et obtenu, par jugement du 23 mai 2019 et du 17 juin 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde.

Principales étapes de la procédure de sauvegarde

La société Rallye a obtenu, par jugement du 23 mai 2019, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde pour une durée initiale de 6 mois. Le 25 novembre 2019, le Tribunal de commerce de Paris a autorisé la prorogation de la période d'observation pour une nouvelle période de 6 mois.

L'entrée en procédure de sauvegarde a gelé l'ensemble des appels complémentaires en garantie qu'ils soient en titres Casino ou en cash collatéral. La réalisation des sûretés consenties par Rallye a également été bloquée par la procédure, sauf pour les opérations de dérivés qui relevaient des dispositions de l'article L. 211-40 du Code monétaire et financier qui autorise la réalisation, la compensation et l'exercice des sûretés attachées à ces opérations, indépendamment de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. Rallye et ses filiales Cobivia et HMB conservent l'intégralité des intérêts économiques et des droits de vote attachés aux actions nanties.

Le 2 mars 2020, les sociétés Rallye, Cobivia, L'Habitation Moderne de Boulogne, Alpétrol, Foncière Euris, Finatis et Euris ont annoncé que le Tribunal de commerce de Paris avait arrêté leur plan de sauvegarde par jugement du 28 février 2020. La SCP Abitbol & Rousselet en la personne de Maître Frédéric Abitbol, et la SELARL FHB en la personne de Maître Hélène Bourbouloux, ont été désignées en qualité de Commissaires à l'exécution du plan.

Le Tribunal de commerce de Paris a décidé, dans le cadre de ces mêmes jugements, conformément à l'article L. 626-14 du Code de commerce, l'inaliénabilité de l'ensemble des actifs détenus par les sociétés du groupe Euris pendant toute la durée de leur plan de sauvegarde sauf exceptions prévues par lesdits jugements afin de permettre notamment la bonne exécution des plans.

Par ailleurs, le Tribunal de commerce de Paris a décidé le 26 octobre 2021 de prolonger de deux ans la durée des plans de sauvegarde et corrélativement, d'adapter les échéances de paiement prévues aux termes de ces derniers à la durée des plans telle que prolongée (cf. Faits marquants).

Rappel de la structure de l'endettement de Rallye à l'ouverture de la procédure de sauvegarde

À l'ouverture de la procédure de sauvegarde, l'endettement financier brut de la société Rallye (hors dettes au titre des opérations de dérivés) se décomposait comme suit :

(en millions d'euros)	Rallye
Créances sécurisées par des nantissements de comptes-titres portant sur :	
▪ des actions Casino ⁽¹⁾	1 153
▪ des actions de filiales de Rallye (autres que Casino)	204
Créances non sécurisées	1 566
Total ⁽²⁾	2 923

(1) Il est rappelé que les clauses d'arrosage figurant dans les nantissements sont suspendues pendant la période des plans de sauvegarde.

(2) Incluant 17 M€ d'intérêts courus et de commissions au 23 mai 2019.

Les opérations de dérivés structurées principalement sous la forme de ventes à terme et d'opérations d'échange sur actions (*equity swaps*) conclues par Rallye, Cobivia et HMB pour un montant total de 231 M€ dont 142,8 M€ au titre de Rallye ne sont pas soumises aux plans de sauvegarde conformément aux dispositions de l'article L. 211-40 du Code monétaire et financier. Cet article autorise la résiliation, la compensation et l'exercice des sûretés au titre des contrats financiers nonobstant l'ouverture

d'une procédure de sauvegarde. Les autres règles dérogatoires des procédures de sauvegarde restent néanmoins applicables à ces contrats. Ces opérations de dérivés ont fait l'objet d'un refinancement au premier semestre 2020. Par ailleurs, afin de simplifier la détention de Rallye dans Casino, les sociétés Cobivia, HMB et Alpétrol (tel que prévu dans les plans de sauvegarde de ces sociétés) ont été absorbées par la société Rallye avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

Principaux termes du plan de sauvegarde

Le plan de sauvegarde repose sur les principes directeurs suivants :

- les clauses dites « d'arrosage » sont désactivées durant l'exécution du plan de sauvegarde et l'intégralité des titres nantis, après remboursement complet des créances sécurisées par des nantissements de comptes-titres portant sur des actions Casino (les « Créances Sécurisées Prioritaires ») sera restituée au profit de Rallye ;
- sous réserve des modalités de traitement spécifique pour les Créances Sécurisées Prioritaires et les créances sécurisées par des nantissements de comptes-titres portant sur des actions de filiales de Rallye autres que Casino telles que décrites ci-après, le plan de sauvegarde prévoit un apurement du passif de Rallye pour tous les créanciers, conformément au nouvel échéancier suivant qui présente en comparatif l'ancien échéancier :

Échéance ⁽¹⁾	Montant de l'annuité ancien échéancier	Montant de l'annuité nouvel échéancier
Annuité n°1 – 2021 – déjà réglée	100 000 euros au total	100 000 euros au total
Annuité n°2 – 2022	100 000 euros au total	0 euro
Annuité n°3 – 2023	5 %	0 euro
Annuité n°4 – 2024	5 %	100 000 euros au total
Annuité n°5 – 2025	5 %	5 %
Annuité n°6 – 2026	5 %	5 %
Annuité n°7 – 2027	5 %	5 %
Annuité n°8 – 2028	5 %	5 %
Annuité n°9 – 2029	5 %	5 %
Annuité n°10 – 2030	65 %, diminué des montants payés au titre des annuités 1 et 2	25 %
Annuité n°11 – 2031	-	25 %
Annuité n°12 – 2032	-	25 %, diminué des montants payés au titre des annuités 1 et 4
Total	100 %	100 %

(1) Les annuités sont payées chaque année à la date anniversaire de l'arrêté du plan de sauvegarde.

- Les Créances Sécurisées Prioritaires sont apurées selon les principes suivants :
 - apurement, le cas échéant de manière anticipée, par appréhension des fruits et produits tombant dans l'assiette des nantissements de compte-titres portant sur des actions Casino (lesdits fruits et produits étant bloqués sur les comptes fruits et produits nantis) ;
 - apurement à hauteur de 85 % lors de la 5^e annuité et pour le solde en 6^e annuité selon le nouvel échéancier ;
 - renonciation de Rallye à l'application des clauses d'écrêtement jusqu'au complet apurement ;
 - possibilité de constituer un nantissement de compte-titres de second rang portant sur les actions Casino, sous réserve que ce nantissement ne puisse en aucun cas porter atteinte aux droits des créanciers bénéficiant d'un nantissement de compte-titres portant sur des actions Casino de premier rang.
- Les créances sécurisées par des nantissements de comptes-titres portant sur des actions de filiales de Rallye autres que Casino sont apurées selon les principes suivants :
 - apurement des créances d'ici la 12^e annuité selon l'échéancier reproduit ci-avant ;
 - remboursement anticipé à raison des droits attachés aux sûretés, par appréhension :
 - (i) du produit net de cession des parts d'OPCVM nantis ;
 - (ii) du produit de cession d'actifs détenus directement ou indirectement par la société Parande (filiale de Rallye) ou des distributions reçues par Parande en raison des effets de la cession Dailly du compte courant détenu par Rallye à l'égard de Parande.
- Le plan de sauvegarde de Rallye implique des refinancements entre 2030 et 2032 dont la réalisation dépendra notamment des conditions de marché à cet horizon et de la valeur de Casino à terme.
- Dans le cadre de la demande de report des échéances et d'extension corrélative des plans de sauvegarde, une revue des hypothèses retenues dans les plans de Foncière Euris, Rallye et de leurs sociétés mères a été opérée par le cabinet Accuracy.
- L'exécution du plan de sauvegarde de Rallye dépend principalement de la capacité distributive de Casino, celle-ci est encadrée par sa documentation financière qui autorise la distribution de dividendes¹ dès lors que le ratio de dette financière brute / EBITDA après loyers (France Retail + E-commerce) est inférieur à 3,5x. Au 31 décembre 2021, le ratio de dette financière brute / EBITDA après loyers (France Retail + E-commerce) s'établit à 6,47x.

Les nouveaux profils d'amortissement estimés du passif de Rallye et de ses sociétés-mères sont présentés en pages 12 et 13 de ce Document d'enregistrement universel.

Casino

Les commentaires sont réalisés en comparaison à l'exercice 2020 sur les résultats des activités poursuivies. Leader Price, dont la cession a été finalisée le 30 novembre 2020, est présenté en activité abandonnée en 2020 et en 2021, conformément à la norme IFRS 5.

Les comptes 2020 ont été retraités permettant leur comparabilité aux comptes 2021. Ces retraitements résultent de l'application rétrospective de la décision de l'IFRS IC relative aux modalités d'étalement de la dette liée à certains avantages postérieurs à l'emploi.

Les chiffres organiques sont présentés à périmètre constant, taux de change constant, hors essence et hors calendrier. Les chiffres comparables sont hors essence et hors calendrier.

L'année 2021 se caractérise pour le groupe Casino par :

En France

▪ Enseignes de distribution²

- La crise sanitaire 2020-2021 a particulièrement touché les géographies clés du groupe Casino telles que Paris et le sud-est de la France (baisse du trafic et des flux touristiques, restrictions d'accès). Le chiffre d'affaires des enseignes de

distribution s'établit à 14,1 Md€, avec des ventes comparables en amélioration séquentielle trimestre après trimestre à -3,0 % au T4 (+1,3 pt vs T3) et -1,6 % sur les 4 dernières semaines³ (+1,4 pt vs T4). Le volume d'affaires Franprix-Proximité progresse de +2,5 % au T4 et +5,1 % en février³ tiré par l'expansion en franchise.

- Dans ce contexte, le groupe Casino s'est profondément transformé et a finalisé son recentrage sur les formats les plus porteurs (premium, proximité, e-commerce) qui représentent désormais 76 % des ventes (+16 pts vs 2018). L'expansion s'est accélérée sur les formats en croissance : (i) les magasins de proximité (plus de 730 ouvertures depuis janvier 2021) et (ii) l'e-commerce en hausse de +15 % (vs +6 % pour le marché⁴), dont +48 % sur la livraison à domicile (vs 25 % pour le marché⁴).
- Le groupe Casino a poursuivi sa stratégie d'innovation omnicanale :
 - Nouveaux services pour les clients : abonnements (210 000 fin 2021 soit un doublement sur un an), parcours client digitalisé, promotions personnalisées, bornes de recharge Tesla.

1 | Au-delà d'un dividende ordinaire représentant 50 % du Résultat Net Part du Groupe (RNPG) avec un minimum de 100 M€ par an dès 2021 et 100 M€ supplémentaires utilisables en une ou plusieurs fois pendant la durée de vie des instruments.

2 | France Retail hors GreenYellow, promotion immobilière et Vindémia (cédé au 30 juin 2020).

3 | 4 semaines au 20 février 2022.

4 | Source NielsenIQ, P13 cumul annuel mobile.

- Déploiement de solutions technologiques best-in-class d'intelligence artificielle en magasins et en logistique (partenariats avec Google Cloud, Amazon Web Service, Belive.ai).
 - Renforcement des partenariats avec des acteurs majeurs de l'e-commerce (Ocado, Amazon, Gorillas).
- Les plans d'économies réalisés durant cette période ont permis de faire baisser la base de coût et de faire progresser à nouveau, de manière pérenne, la rentabilité des enseignes. La marge d'EBITDA des enseignes de distribution progresse ainsi de + 83 bps sur 2 ans (+ 31 bps sur un an) pour atteindre 9,1 %, avec une marge de ROC de 3,4 %. Cette restructuration s'est accompagnée de charges exceptionnelles, qui ont pesé transitoirement sur la génération de cash-flows.
- **Cdiscount**
- Le modèle de Cdiscount s'est complètement transformé en 2 ans passant d'un modèle fondé sur les ventes directes à un modèle fondé sur la marketplace, le marketing digital et le B2B, avec une baisse des ventes directes ;
- Cdiscount affiche une amélioration de tous les indicateurs sur 2 ans après une année 2020 exceptionnelle : + 22 % de GMV marketplace (stable sur un an), + 75 % sur le marketing digital (+ 32 % sur un an), x 3,5 de GMV B2B (+ 30 % sur un an), + 8 pts de NPS (+ 6 pts sur un an), + 20 % d'abonnés CDAV (+ 9 % sur un an) ;
- De son côté Octopia enregistre déjà 12 contrats majeurs (dont Rakuten) et sera désormais proposé aux clients d'Ocado.

■ **Plan de Cession**

- L'exécution du plan de cession initié en 2018, qui totalise 3,2 Md€ à ce jour, a ralenti durant la crise sanitaire. 400 M€ de cessions ont été sécurisées en 2021 et début 2022, dont 291 M€ encaissées à ce jour (48 M€ en 2021 et 243 M€ début 2022). Du fait du ralentissement des cessions en 2021 et d'éléments transitoires liés à la transformation du Groupe, la dette nette (hors IFRS 5) France Retail évolue de 3,7 Md€ en 2020 à 4,4 Md€ en 2021 (hors GreenYellow).
- Au vu des perspectives actuelles et des options disponibles, le Groupe est confiant dans sa capacité à finaliser le plan de cession de 4,5 Md€ en France au plus tard fin 2023.

En Amérique latine

En Amérique latine, les géographies du Groupe ont été fortement touchées par la pandémie. Les enseignes du Groupe ont dû s'adapter à cette situation. Les opérations structurantes réalisées (spin-off d'Assaí, cessions des hypermarchés Extra de GPA à Assaí) permettent au Groupe de disposer désormais d'actifs adaptés et prêts à accélérer sur leurs marchés respectifs :

- Assaí sur le Cash & Carry au Brésil : croissance de + 17 %¹ et ouverture de 28 magasins sur l'année (parc de 212 magasins). L'enseigne vise 50 ouvertures d'ici 2024 en sus de la conversion des 70 hypermarchés Extra cédés par GPA à Assaí, pour atteindre 100 milliards de réaux brésiliens de ventes brutes d'ici 2024 ;
- GPA, leader sur les formats porteurs (premium, proximité et e-commerce) dans les régions les plus porteuses (São Paulo) ;
- Grupo Éxito, leader en Colombie et en Uruguay : accélération des ventes de + 21 %¹ au T4 (vs + 7,5 % sur l'année) ; l'omnicanal représente 12 % des ventes en Colombie (x 2,4 vs 2019).

France Retail

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité
Chiffre d'affaires, HT	14 071	15 219
EBITDA	1 358	1 447
Marge d'EBITDA (%)	9,7 %	9,5 %
Résultat opérationnel courant	535	621
Marge opérationnelle courante (%)	3,8 %	4,1 %

Le **chiffre d'affaires France Retail** s'élève à 14 071 M€ en 2021 contre 15 219 M€ en 2020. Les ventes sont en recul de - 5,4 % en comparable, hors essence et calendrier. Cette performance s'explique principalement par (i) une base de comparaison défavorable par rapport à une année 2020 exceptionnelle, (ii) une consommation à Paris toujours pénalisée par la baisse des flux touristiques et de bureaux, et (iii) l'impact négatif des mesures sanitaires (confinement au deuxième trimestre, couvre-feu, fermeture des grands centres commerciaux et des rayons dits non essentiels au premier semestre).

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- Monoprix enregistre un chiffre d'affaires de 4 408 M€ en 2021, en variation comparable de - 3,7 %. Le E-commerce enregistre néanmoins une croissance à deux chiffres, porté par la montée en puissance de Monoprix Plus, sur la livraison à J+1 (service

élargi cette année à Naturalia) et le succès du partenariat avec Amazon Prime Now, étendu cette année à de nouvelles villes (Montpellier et Strasbourg). Monoprix a également développé son offre de livraison rapide avec un nouveau partenariat avec Uber Eats en 2021 (en plus de Deliveroo en 2020) et a élargi son offre au quick commerce avec Gorillas fin 2021. L'enseigne a par ailleurs continué de privilégier l'innovation avec l'ouverture de son premier point de retrait piéton et vélo à Paris en avril et a lancé cette année le premier abonnement véritablement omnicanal en France, avec des remises identiques en ligne et en magasins.

- Franprix fait état d'un chiffre d'affaires de 1 438 M€ en 2021, en repli de - 7,3 % en comparable, principalement pénalisé par le recul de la consommation à Paris. L'enseigne a renforcé ses solutions de click & collect et de livraison à domicile, notamment

1 | Données publiées par la filiale.

avec le développement de partenariats (Deliveroo, Uber Eats et Gorillas), lui permettant d'enregistrer cette année une croissance du E-commerce à trois chiffres. Parallèlement, l'enseigne prévoit d'accélérer sa stratégie d'expansion et s'est fixé un objectif de 150 ouvertures en 2 ans, principalement en périphérie des grandes métropoles de Paris, Lyon et Marseille. Enfin, Franprix continue de s'adapter aux nouveaux modes de consommation avec le développement de services clients adaptés (presse, réception de colis, restauration du soir, location de vélos électriques) et de développer son offre non alimentaire (Décathlon, Claire's).

- Les ventes des Casino Supermarchés se sont élevées à 2 996 M€ en 2021, en variation comparable de - 5,9 %. Le E-commerce a de nouveau constitué un relai de croissance avec une progression du chiffre d'affaires à deux chiffres cette année, tirée par le très fort développement du drive, les collaborations avec Deliveroo (86 magasins) et Shopopop (87 magasins) et la poursuite du déploiement de Casino Plus (service de livraison à domicile depuis l'entrepôt automatisé O'logistique). Par ailleurs, l'enseigne a continué de déployer des solutions autonomes avec 259 magasins équipés à date (+ 22 magasins sur le quatrième trimestre).
- Le chiffre d'affaires consolidé du segment Proximité & Divers s'est élevé à 1 788 M€ (2 125 M€ en volume d'affaires), en variation comparable de - 5,1 %. Le chiffre d'affaires E-commerce a été dynamisé par la poursuite du développement des partenariats Uber Eats et Deliveroo et l'ouverture du nouveau site mes courses de proximité.com : 1 263 magasins proposent une solution E-commerce à fin 2021. De plus, le groupe Casino a accéléré le développement sur ces formats porteurs avec l'ouverture de nouveaux points de vente et la création d'une nouvelle enseigne « L'épicerie d'à côté ».

- Les ventes des Hypermarchés se sont élevées à 3 442 M€ en 2021 et présentent un recul de - 8,1 % en comparable sur l'année. L'enseigne a fortement été impactée par les mesures sanitaires 2021 avec les couvre-feux et le pass sanitaire. Le E-commerce a poursuivi sa bonne dynamique, notamment grâce aux partenariats avec Uber Eats (19 magasins), Deliveroo (14 magasins) et Shopopop (48 magasins). Par ailleurs, l'enseigne a accéléré sa stratégie d'implantation de « shop-in-shop » en 2021 avec la signature de nouveaux partenariats avec les enseignes spécialisées La Grande Récré et Greenriders. Enfin, la stratégie de digitalisation s'est accentuée avec désormais 26 % du chiffre d'affaires réalisé via les porteurs de l'application Casino Max en supermarchés et hypermarchés (vs 22 % fin 2020) et 66 hypermarchés proposant un fonctionnement en autonome à fin 2021.

Les enseignes Casino Hypermarchés / Supermarchés et Proximité ont par ailleurs poursuivi le développement de l'abonnement avec l'application Casino Max qui présente une croissance continue du nombre d'abonnés.

L'EBITDA France Retail ressort à 1 358 M€ (1 447 M€ en 2020) avec une amélioration de + 15 bp de la marge, à 9,7 % du chiffre d'affaires. L'EBITDA des enseignes de distribution (France Retail hors GreenYellow, Vindémia et promotion immobilière) est stable sur 2 ans (- 1,7 % vs 2020), à 1 281 M€, reflétant une progression de + 83 bps de la marge (+ 31 bps vs 2020) en raison des plans d'efficience.

Le ROC France Retail s'établit à 535 M€ (621 M€ en 2020). Le ROC des enseignes de distribution (France Retail hors GreenYellow, Vindémia et promotion immobilière) est quasiment stable (- 0,8 %) à 484 M€, reflétant une progression de +14 bps de la marge à 3,4 %.

Nouvelles activités

GreenYellow

L'activité photovoltaïque poursuit sa progression avec une base installée ou en construction de 740 MW à fin 2021, en hausse de + 31 % par rapport à fin 2020, un pipeline avancé¹ de 816 MW, en forte progression de + 44 %, et un pipeline d'opportunités additionnelles² de 3,7 GW.

Concernant l'efficacité énergétique, GreenYellow affiche 985 GWh de projets déployés ou en cours de construction à fin 2021, en hausse de + 16 % sur un an, avec un pipeline avancé de 317 GWh, en croissance de + 26 %, et un pipeline d'opportunités additionnelles de 918 GWh.

GreenYellow enregistre un EBITDA de 80 M€³ en 2021, en progression de + 30 % sur un an.

En 2021, GreenYellow a poursuivi son expansion géographique et conclu des partenariats porteurs :

- L'expansion géographique s'est poursuivie à l'international avec le renforcement des positions de GreenYellow sur toutes ses géographies historiques (signature du 200^{ème} PPA⁴ en Asie du Sud-Est) et la conquête de nouveaux territoires comme l'Europe de l'Est (projet de 4 MW pour Solvay en Bulgarie) ;
- Partenariats stratégiques :
 - GreenYellow a conclu en novembre 2021 un partenariat stratégique de long-terme avec Schneider Electric visant à proposer des programmes d'efficacité énergétique clés en main aux grandes entreprises internationales ;
 - en décembre 2021, GreenYellow a signé une collaboration stratégique avec Amazon Web Services dans les domaines de l'énergie et du cloud. GreenYellow fournira de l'électricité renouvelable pour les activités d'Amazon dans le cadre d'un projet de production d'énergie solaire en France.

1 | Correspond au cumul des projets aux stades « awarded » et « advanced pipeline » au sein du portefeuille de projets en développement de GreenYellow.

2 | Correspond au cumul des projets qui sont au stade « pipeline » et au stade « early stage » au sein du portefeuille de projets de développement de GreenYellow.

3 | Donnée publiée par la filiale. En vision contributive, EBITDA de 63 M€ (57 M€ en 2020).

4 | Contrat d'achat d'énergie (Power Purchasing Agreement).

Début 2022, GreenYellow a levé 109 M€ auprès d'un investisseur institutionnel (émission d'OCABSA¹) et mis en place une ligne de crédit syndiquée de 87 M€ afin d'accélérer sa croissance en 2022.

RelevanC

L'année 2021 a constitué une année de transformation et d'expansion stratégique pour RelevanC avec l'acquisition d'Inlead, plateforme technologique de marketing digital local, le lancement des activités en Amérique latine (Brésil et Colombie) et la mise en place d'Infinity Advertising, la filiale commune avec Intermarché proposant des services de retail media et de ciblage de promotions pour les marques alimentaires (base cumulée de 17 millions de profils).

RelevanC a également conclu des partenariats avec des leaders technologiques :

- un partenariat commercial et technologique avec Google Cloud et Accenture à destination d'une clientèle internationale ;
- un projet de partenariat avec Amazon Web Service visant l'amélioration de l'expérience client par le biais d'algorithmes.

RelevanC poursuit la commercialisation de sa plateforme de Retail Media en B2B auprès d'autres distributeurs en France et à l'international pour monétiser leurs données et leurs espace publicitaires, et compte parmi ses clients Everli, premier service européen de livraison de courses à domicile via des personal shoppers.

E-commerce (Cdiscount)

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité
GMV (volume d'affaires) publié par Cnova	4 206	4 204
EBITDA	106	129
Marge d'EBITDA (%)	5,2 %	6,4 %
Résultat opérationnel courant	18	53
Marge opérationnelle courante (%)	0,9 %	2,6 %

Cdiscount a poursuivi l'évolution de son modèle vers un mix d'activités plus rentables (hausse de la marketplace, du marketing digital et du B2B, baisse des ventes directes) avec un effet favorable sur la marge.

Cdiscount enregistre une solide performance en 2021, avec un volume d'affaires (« GMV ») de 4,2 Md€, en croissance de + 8 % sur deux ans et stable par rapport à une année 2020 exceptionnelle.

La marketplace continue de croître avec un GMV de 1,5 Md€, en hausse de + 22 % sur deux ans (stable sur un an), représentant une quote-part du GMV en progression + 6,7 pts sur deux ans (+ 1,3 pt sur un an). Les revenus marketplace s'élèvent à 193 M€, en croissance de + 29 % sur deux ans (+ 5 % sur un an).

Les revenus du marketing digital enregistrent une hausse de 75 % sur deux ans (+ 32 % sur un an), soutenus par la plateforme de marketing digital CARS (Cdiscount Ads Retail Solution) permettant aux vendeurs et fournisseurs de promouvoir leurs produits et leurs marques sur une plateforme propriétaire en self-service.

L'enseigne compte de plus en plus de clients fidèles et actifs avec une base de 10 millions de clients actifs, en augmentation de + 8 % sur deux ans. Le programme de fidélité Cdiscount à Volonté rassemble désormais plus de 2,5 millions de clients (+ 20 % sur

deux ans, + 9 % sur un an), qui bénéficient de 2,8 millions de références disponibles en livraison express. La satisfaction client a atteint un niveau record avec un NPS de 53 en progression de + 8,4 pts sur deux ans (+ 5,7 pts sur un an).

Les activités B2B ont accéléré leur développement en 2021, avec un GMV de 114 M€ en croissance de + 30 % sur un an (x 3,5 sur deux ans), dont + 26 % pour l'écosystème de technologies et services marketplace Octopia (x 3,3 sur deux ans) dont l'offre marketplace clé en main compte désormais 12 contrats majeurs (dont Rakuten) dans 7 pays différents. Par ailleurs, les offres de logistique C-logistics et C Chez Vous opèrent désormais au profit de 20 clients.

Enfin, Octopia et Ocado ont conclu un accord exclusif afin de proposer la marketplace Octopia aux clients d'Ocado.

L'EBITDA du E-commerce (Cdiscount) ressort à 106 M€, reflétant une marge de 5,2 %, et le ROC s'élève à 18 M€, reflétant une marge de 0,9 %. L'année 2021 est marquée par un retour à la normale suite à une année 2020 particulièrement exceptionnelle (début de la crise sanitaire). Sur deux ans tous les indicateurs sont en progression.

1 | Obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions.

Latam Retail

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité
Chiffre d'affaires, HT	14 448	14 656
EBITDA	1 063	1 161
Marge d'EBITDA (%)	7,4 %	7,9 %
Résultat opérationnel courant	640	748
Marge opérationnelle courante (%)	4,4 %	5,1 %

Le **chiffre d'affaires du segment Latam Retail** s'établit à 14 448 M€ en 2021, en croissance organique de + 6,4 % et de + 2,7 % en comparable hors essence et calendaire.

Les ventes alimentaires au Brésil sont en hausse de + 6,1 % en organique et de + 1,2 % en comparable hors essence et calendaire.

- Accélération d'Assaí sur son modèle d'affaires très rentable : Assaí enregistre une progression de + 18 %¹ de l'EBITDA en 2021 à 489 M€, reflétant une amélioration de la marge de + 51 bps. L'enseigne vise désormais un chiffre d'affaires brut de 100 milliards de réaux brésiliens (17 Md€) en 2024 (soit + 30 % par an), soutenu par (i) l'ouverture organique d'environ 50 magasins entre 2022 et 2024 et (ii) la conversion des 70 hypermarchés Extra (40 ouvertures attendues au second semestre 2022, 30 ouvertures en 2023). Le succès des 23 magasins Extra Hiper déjà convertis confirme le potentiel des conversions futures (multiplication des ventes par 3). Assaí a ouvert 28 magasins sur l'année 2021, portant le parc à 212 magasins.
- Recentrage de GPA sur le premium, la proximité et l'E-commerce : GPA Brésil poursuit l'optimisation de son portefeuille de magasins avec une accélération sur les formats rentables du premium et de la proximité, en particulier dans la région de São Paulo, et l'abandon du format hypermarché (conversion des hypermarchés non cédés en supermarchés Pão de Açúcar et Mercado Extra). Les fermetures ou conversions des hypermarchés ont toutefois eu un effet transitoire sur les résultats 2021. GPA poursuit également le renforcement de son leadership sur l'E-commerce alimentaire, dont les ventes ont progressé de + 363 %² vs 2019 avec une quote-part de 8 %² en 2021 (vs 2 % en 2019).

- Excellente performance de Grupo Éxito qui enregistre une excellente performance en 2021, avec un EBITDA en hausse de + 20 %³ à 333 M€ (marge de 9,0 %) et un ROC en hausse de + 33 %³ à 211 M€. Le Groupe confirme son leadership en Colombie et enregistre une nette accélération en fin d'année avec des ventes à + 21 %⁴ au T4 (+ 7,5 % sur l'année à 3,7 Md€). En Colombie², les ventes se sont accélérées de + 16 % au T4 (+ 7 % sur l'année à 2,8 Md€), portées par l'innovation et l'omnicanal dont les ventes représentent désormais 12 % des ventes en Colombie (x 2,4 vs 2019). Le ROC progresse de + 32 % au T4 dans le pays et de + 43 % à l'année, tiré par l'activité et la promotion immobilière. En Uruguay², le Groupe fait état d'une accélération des ventes de + 7 % au T4 qui atteignent 0,6 Md€ à l'année et d'un excellent niveau de rentabilité (EBITDA de 59 M€ avec une marge de 10 %).

L'EBITDA de l'Amérique latine enregistre une variation hors crédits fiscaux et effet change de + 9 % sur un an et + 29 % sur deux ans. Y compris crédits fiscaux⁵ (28 M€ en 2021 et 139 M€ en 2020), l'EBITDA s'élève à 1 063 M€ contre 1 161 M€ en 2020.

Le ROC enregistre une variation hors crédits fiscaux et effet change de + 8 % sur un an et + 34 % sur 2 ans. Y compris crédits fiscaux (28 M€ en 2021 et 139 M€ en 2020), le ROC s'établit à 640 M€ contre 748 M€ en 2020. Le ROC a été tiré par (i) la forte amélioration du ROC d'Assaí, en ligne avec la croissance de l'activité, et (ii) l'excellente performance d'Éxito avec une reprise de la croissance et de la promotion immobilière, mais impacté par les hypermarchés chez GPA Brésil (destockages avant cessions).

1 | Variation à change constant, hors crédits fiscaux.

2 | Données publiées par la filiale.

3 | Variations à change constant, hors crédits fiscaux.

4 | Variation en monnaie locale, données publiées par la filiale.

5 | Crédits fiscaux retraités par les filiales dans le calcul de l'EBITDA ajusté.

Chiffres clés de Casino

En 2021, les chiffres clés du groupe Casino ont été les suivants :

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Exercice 2020 retraité (*)	Variation totale	Variation TCC ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires consolidé HT	30 549	31 912	- 4,3%	+ 0,1 %
EBITDA ⁽²⁾	2 527	2 738	-7,7 %	-4,7 % ⁽³⁾
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 193	1 422	-16,1 %	-12,5 % ⁽³⁾
Autres produits et charges opérationnels	(656)	(799)	+17,9 %	
Coût de l'endettement financier net	(422)	(357)	- 18,3%	
Autres produits et charges financiers	(391)	(391)	+0,1 %	
Produit/(Charge) d'impôt	84	(80)	n.s.	
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	49	50	-0,9 %	
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe Casino	(275)	(374)	+ 26,4 %	
Résultat net des activités abandonnées, part du groupe Casino	(254)	(516)	+ 50,7 %	
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe Casino	(530)	(890)	+ 40,5 %	
Résultat net normalisé, part du groupe Casino ⁽⁴⁾	94	266	- 64,6 %	- 59,6 %

(1) À taux de change constant. Le chiffre d'affaires est présenté en variation organique hors essence et calendaire.

(2) EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants.

(3) À périmètre comparable, taux de change constants et hors hyperinflation.

(4) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements et de l'application des règles IFRIC 23.

Note : Leader Price, dont la cession a été finalisée le 30 novembre 2020, est présenté en activité abandonnée en 2020 et en 2021 conformément à la norme IFRS 5.

(*) Les comptes 2020 ont été retraités permettant leurs comparabilités aux comptes 2021. Voir note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le **chiffre d'affaires HT consolidé** de 2021 s'élève à 30 549 M€, contre 31 912 M€ en 2020, soit une hausse de + 0,1 % en organique ¹ et un recul de - 4,3 % au total après prise en compte notamment des effets de change et d'hyperinflation de - 3,4 %, d'un effet périmètre de - 1,2 % et d'un effet essence de + 0,7 %.

Le **résultat opérationnel courant** en 2021 s'élève à 1 193 M€ (1 166 M€ hors crédits fiscaux), soit une variation de - 16,1 % après impact du change et de - 12,5 % à taux de change constant (- 5,4 % hors crédits fiscaux).

Les **Autres produits et charges opérationnels** s'établissent à - 656 M€ contre - 799 M€ en 2020 et incluent - 264 M€ de coûts non cash. En France (y compris Cdiscount), leur montant s'élève à - 356 M€ (- 696 M€ en 2020) dont - 207 M€ de coûts cash hors plan de cession et GreenYellow (- 231 M€ en 2020), - 48 M€ de coûts GreenYellow (principalement non cash), et - 101 M€ de coûts autres (- 451 M€ en 2020) en raison principalement de moindres dépréciations d'actifs. En Amérique latine leur montant s'élève à - 300 M€ (- 103 M€ en 2020) en raison de dépréciations et de coûts liés à la cession d'hypermarchés de GPA à Assaï.

Le **Résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de - 813 M€ (contre une charge nette de - 748 M€ en 2020) qui est composée :

- du coût de l'endettement financier net de - 422 M€ (contre - 357 M€ en 2020) ;
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de - 391 M€ (contre - 391 M€ en 2020).

Le **Résultat financier normalisé** de la période est de - 813 M€ (- 500 M€ hors intérêts sur passifs de loyers) contre - 681 M€ en 2020 (- 360 M€ hors intérêts sur passifs de loyers). En France, le résultat financier hors charges d'intérêts sur passifs de loyers est impacté par une hausse des charges financières en raison d'une charge ponctuelle de 38 M€, majoritairement non-cash, liée au refinancement du Term Loan B au premier trimestre 2021. Le résultat financier E-commerce est quasiment stable par rapport à 2020. En Amérique latine, les charges financières sont en hausse en raison d'un niveau moins élevé de crédits fiscaux en 2021 (effet de - 81 M€ en résultat financier).

L'**impôt sur les bénéfices** s'établit à + 84 M€ contre - 80 M€ en 2020.

Le **Résultat Net des activités poursuivies**, Part du Groupe s'établit à - 275 M€ (contre - 374 M€ en 2020), en raison de dépréciations en Amérique latine liées à la cession des hypermarchés Extra et de charges exceptionnelles liées à la finalisation des plans de transformation en France. Il s'améliore de + 99 M€ sur un an, traduisant une baisse des dépréciations comptables.

Le **Résultat Net des activités abandonnées**, Part du Groupe s'établit à - 254 M€ contre - 516 M€ en 2020 traduisant la réduction des pertes opérationnelles de Leader Price jusqu'au transfert des magasins.

Le **Résultat Net de l'ensemble consolidé**, Part du Groupe s'établit à - 530 M€ contre - 890 M€ en 2020.

1 | Hors essence et calendaire.

Le **Résultat net normalisé**¹ des activités poursuivies Part du Groupe s'élève à 94 M€ contre 266 M€ en 2020, en lien avec la baisse du ROC (dont - 111 M€ de crédits fiscaux en Amérique

latine, - 50 M€ de promotion immobilière en France et -48 M€ d'effet de change) et la hausse des charges financières normalisées.

Situation financière

La Dette financière nette du Groupe hors IFRS 5 ressort à 5,9 Md€ contre 4,6 Md€ au 31 décembre 2020. Sur le périmètre France Retail hors GreenYellow, l'évolution de la dette financière nette de 3,7 Md€ fin 2020 à 4,4 Md€ fin 2021 est liée principalement à des facteurs transitoires : (i) l'effet temporaire de l'activité de fin d'année et le stockage stratégique (effet de - 130 M€ sur le BFR), et (ii) les pertes opérationnelles et BFR de Leader Price dont les derniers magasins ont été transférés à Aldi en septembre 2021 (-0,4 Md€) et (iii) des charges exceptionnelles liées à la transformation du Groupe. Sur GreenYellow, le passage d'une position de cash nette de 122 M€ en 2020 à une dette nette de 34 M€ en 2021 est lié à l'augmentation des investissements suite

à l'évolution vers un modèle d'infrastructure (détenue d'actifs) financée par ses ressources propres. En Amérique latine, la dette financière nette d'Assai augmente de 664 M€ à 864 M€ en raison de l'acquisition de 70 hypermarchés Extra.

Au 31 décembre 2021, la liquidité du groupe Casino en France (y compris Cdiscount) est de 2,6 Md€, dont 562 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie et 2,1 Md€ de lignes de crédit confirmées non tirées disponibles à tout moment. Le groupe Casino dispose par ailleurs de 339 M€ sur le compte séquestre non-sécurisé et 145 M€ sur le compte séquestre sécurisé.

Informations financières relatives aux covenants

Au 31 décembre 2021, les covenants du RCF sont respectés. Le ratio Dette brute sécurisée / EBITDA après loyers² est de 2,7 x³, inférieur au plafond de 3,5 x, soit une marge de manœuvre de 178 M€ sur l'EBITDA. Le ratio EBITDA après loyers / Frais financiers est de 2,7 x, supérieur au seuil de 2,5 x, soit une marge de

manœuvre de 55 M€ sur l'EBITDA, en raison de frais financiers non-récurrents. La marge est d'environ 150 M€ hors frais financiers non-récurrents de 38 M€ enregistrés au premier trimestre 2021 en raison du refinancement du Term Loan B.

Autres actifs

Portefeuille d'investissements

Le portefeuille d'investissements de Rallye est évalué à 26 M€ au 31 décembre 2021, contre 30 M€ au 31 décembre 2020.

Le portefeuille se compose à fin décembre 2021, d'une part, d'investissements financiers pour une valeur de marché de 20 M€ (contre 26 M€ à fin 2020) et, d'autre part, de programmes immobiliers enregistrés en coût historique pour 6 M€ (contre 4 M€ à fin 2020).

1 | Voir rubrique Indicateurs Alternatifs de Performance page 26.

2 | Périmètre France (y compris Cdiscount), hors GreenYellow.

3 | Dette sécurisée de 2,1 Md€ et EBITDA hors GreenYellow de 780 M€.

Commentaires sur les comptes

Comptes du Groupe

Les commentaires sont réalisés en comparaison à l'exercice 2020 sur les résultats des activités poursuivies. Leader Price et Groupe Go Sport, dont les cessions ont été finalisées respectivement le 30 novembre 2020 et le 10 décembre 2021, sont présentés en activité abandonnée en 2020 et en 2021, conformément à la norme IFRS 5.

Les comptes 2020 ont été retraités permettant leur comparabilité aux comptes 2021. Ces retraitements résultent de l'application rétrospective de la décision de l'IFRS IC relative aux modalités d'étalement de la dette liée à certains avantages postérieurs à l'emploi.

Principale variation de périmètre de consolidation

- Cession de Groupe Go Sport le 10 décembre 2021.

Effet de change

- Les effets de change ont été négatifs en 2021 avec une dépréciation moyenne du BRL contre l'EUR de - 7,6 % par rapport à 2020.

Résultats

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de Rallye s'élève à 30,6 Md€ contre 31,9 Md€ en 2020. L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué par filiales opérationnelles au niveau du rapport d'activité.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1 180 M€ contre 1 405 M€ en 2020. L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué par filiale opérationnelle au niveau du rapport d'activité.

Les autres produits et charges opérationnels s'établissent à - 661 M€, contre - 800 M€ en 2020 (note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le « **Coût de l'endettement financier net** » se traduit par une charge nette de -494 M€ contre une charge nette de -151 M€ sur l'exercice précédent ; la charge sur 2020 comprenait notamment l'impact positif de l'application de la norme IFRS 9 sur les passifs financiers de Rallye soumis au plan de sauvegarde. Le report de deux ans des échéances du plan de sauvegarde de Rallye, en date du 26 octobre 2021, s'est traduit

par une nouvelle application de la norme IFRS 9 sur ces passifs, avec la constatation d'un produit net supplémentaire de 51 M€ sur l'exercice 2021 (notes 2.1 et 11.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les **Autres produits et charges financiers** s'élèvent à - 280 M€ contre - 394 M€ en 2020, soit une variation de + 114 M€ constituée au niveau de Rallye par un produit financier (net de retraitements IFRS) de 113 M€ consécutif à l'offre de rachat de sa dette non sécurisée effectuée sur le 1^{er} semestre 2021 (notes 2.1 et 11.3.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le résultat avant impôt enregistre une perte de -255 M€ contre un profit de 60 M€ en 2020.

La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises est de 48 M€ contre 44 M€ en 2020.

Le résultat net des activités poursuivies, part du groupe Rallye, s'établit à - 140 M€ contre - 43 M€ en 2020.

Le résultat net normalisé¹, part du groupe Rallye, s'élève à - 104 M€ en 2021, contre - 40 M€ en 2020.

Évolution des flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement (CAF)** du Groupe s'élève à 1 943 M€ en 2021, en diminution par rapport au niveau constaté en 2020 (2 128 M€).

La CAF et la variation du besoin en fonds de roulement, nettes des impôts versés sur 2021, portent le **flux de trésorerie généré par l'activité** (encaissement net) à 1 643 M€, contre un encaissement de 2 197 M€ en 2020.

1 | Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement** de l'exercice 2021 se caractérise par un décaissement net de - 1 142M€, dû notamment à des acquisitions d'actifs corporels pour 1 021 M€ contre un décaissement de - 472 M€ en 2020.

Le Groupe dégage ainsi un **flux de trésorerie disponible** positif de 501 M€ sur l'exercice, contre un montant positif de 1 725 M€ en 2020.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations de financement** se solde par un décaissement net de - 975 M€ (contre un décaissement de - 2 118 M€ en 2020).

La **trésorerie nette** enregistre une diminution de 496 M€ sur l'exercice pour s'établir à 2 242 M€ au 31 décembre 2021.

Structure financière

Périmètre consolidé Groupe

Au 31 décembre 2021, le **total du bilan consolidé** s'élève à 31 585 M€ contre 31 878 M€ au 31 décembre 2020, et enregistre ainsi une diminution de 293 M€ sur l'exercice.

Les **capitaux propres consolidés** se montent à 3 829 M€, dont - 1 080 M€ pour la part du groupe et 4 909 M€ pour la part des intérêts ne donnant pas le contrôle et des porteurs de TSSDI Casino.

L'impact des devises sur les capitaux propres est négatif sur l'exercice à hauteur d'un montant net de - 108 M€, dont une dépréciation de - 124 M€ enregistrée sur le peso colombien.

La **dette financière nette** s'élève à 7 875 M€ contre 6 751 M€ au 31 décembre 2020. Les contributions à la dette financière nette consolidée du Groupe (note 11.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés) sont réparties comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Rallye holding	2 818	2 839	(21)
Casino	5 060	3 914	1 146
Autres sociétés	(3)	(2)	(1)
Total	7 875	6 751	1 124

Couverture des frais financiers et leverage

Au 31 décembre 2021, le ratio d'EBITDA consolidé (résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements opérationnels courants) sur coût de l'endettement financier net consolidé est de 5,5 x contre 18,0 x en 2020.

Le ratio endettement financier net sur capitaux propres consolidés (*gearing*) s'établit à 205 % en 2021 contre 155 % en 2020 et se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020 retraité
Endettement financier net	7 875	6 751
Capitaux propres consolidés	3 829	4 337
Ratio	205 %	155 %

Périmètre holding de Rallye

Le périmètre holding de Rallye se définit comme Rallye et ses filiales détenues à 100 %, ayant une activité de holding, et qui détiennent des titres Casino et le portefeuille d'investissements.

Dettes financières

Le passage de la dette financière brute à la dette financière nette du périmètre holding de Rallye est détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances sécurisées avec nantissements (titres Casino)	1 228	1 194
Créances non sécurisées	1 518	1 658
Créances sécurisées avec nantissements (sur d'autres filiales de Rallye)	137	134
Total - créances du Plan de Sauvegarde	2 883	2 986
Financements mis en place après l'arrêté du plan de sauvegarde	295	222
Total - dette financière brute	3 178	3 208
Trésorerie et autres actifs financiers ⁽¹⁾	(17)	(34)
Total - dette financière nette avant retraitements IFRS	3 161	3 173
Retraitements IFRS (incluant l'impact de l'arrêté du plan de sauvegarde) ⁽²⁾	(343)	(334)
Total - dette financière nette	2 818	2 839

(1) Dont 15,5 M€ au niveau de la société Rallye.

(2) En 2020, la société Rallye avait analysé le traitement comptable découlant des modifications induites par le plan d'apurement des passifs et les autres modifications apportées sur les passifs financiers et plus particulièrement l'existence de modification substantielle au sens de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

La mise en œuvre de cette norme, au regard des spécificités de la procédure de sauvegarde, avait entraîné un retraitement des passifs financiers de 334 M€ au 31 décembre 2020, depuis porté à 343 M€ au 31 décembre 2021 suite d'une part, à l'opération de rachat de dette, et d'autre part, au report de deux des échéances du plan de sauvegarde. Ce montant, comptabilisé en réduction de la dette financière consolidée, est amorti de façon actuarielle (à travers le taux d'intérêt effectif de la dette) et reconstitué progressivement via une majoration du coût d'endettement financier net selon les modalités de remboursement tel que défini dans le plan de sauvegarde.

Le traitement comptable de l'opération avec la réduction du passif financier et son corollaire en majoration future de la charge d'intérêts est la traduction de la norme IFRS 9 et ne modifie pas les dispositions du plan de sauvegarde et le montant du passif financier à rembourser conformément au plan d'apurement.

La dette financière brute du périmètre holding de Rallye s'élève à 3 178 M€ au 31 décembre 2021, en baisse de -30 M€, en raison principalement :

- Des frais financiers (hors IFRS) de 123 M€ enregistrés en l'exercice 2021 qui seront payés conformément aux termes du plan de sauvegarde de Rallye arrêté par les jugements du 28 février 2020 et du 26 octobre 2021 du Tribunal de Commerce de Paris, et leur documentation contractuelle.

- De l'offre de rachat de la dette non sécurisée de Rallye pour un montant de 195,4 M€ moyennant un prix de rachat total de 39,1 M€, soit une réduction du montant total de sa dette nette de 156,3 M€.

La dette financière nette du périmètre holding de Rallye, avant retraitements IFRS, s'élève à 3 161 M€ au 31 décembre 2021, contre 3 173 M€ au 31 décembre 2020

La variation de la dette financière nette du périmètre holding de Rallye sur l'année s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dette financière nette (position d'ouverture)	2 839	3 000
Frais financiers (hors IFRS)	123	127
Frais de holding	19	38
Impact net de l'opération de rachat de dettes non sécurisées ⁽¹⁾	(113)	
Divers	1	6
Variation des retraitements IFRS (incluant l'impact de l'arrêté du plan de sauvegarde)	(52)	(333)
Dette financière nette (position de clôture)	2 818	2 839

(1) Hors retraitements IFRS (i.e. l'accélération des passifs à amortir selon la norme IFRS 9 sur la dette rachetée), l'impact net de l'opération de rachat de dettes s'élève à 156 M€.

Après prise en compte de la variation des retraitements IFRS (-52 M€ en 2021 et -333 M€ en 2020), la dette financière nette du périmètre holding de Rallye s'élève à 2 818 M€ au 31 décembre 2021.

Les nouveaux profils d'amortissement estimés du passif ¹ de Rallye sont présentés ci-dessous.

À l'issue de la décision du 26 octobre 2021 du Tribunal de commerce de Paris portant sur le report des échéances de deux

1 | Créances bancaires sécurisées ou non sécurisées, financement Fimalac.

ans et l'extension corrélative du plan de sauvegarde de la société Rallye, les engagements d'apurement du passif reposent sur les principes suivants :

- Pour les créanciers qui bénéficient de nantissements sur les actions Casino, un remboursement d'au moins 85 % de leur créance en annuité 5 du plan et le solde en annuité 6 ;
- Pour les créanciers qui ne bénéficient pas de ces sûretés, un apurement du passif sur la base d'un échéancier porté à 12 ans à compter de la date d'arrêt du plan, selon l'échéancier suivant :
 - Annuité 1 : 100 000 € à répartir entre les créanciers au prorata de leurs créances définitivement admises ;
 - Annuité 4 : 100 000 € à répartir entre les créanciers au prorata de leurs créances définitivement admises ;
 - Annuité 5 à 9 : 5 % ;
 - Annuité 10 à 12 : 25 % (concernant la dernière échéance, celle-ci est diminuée des montants payés en annuités 1 et 4).

Détail des sûretés accordées aux créanciers de Rallye

Au 31 décembre 2021, les sûretés accordées aux créanciers de Rallye sont les suivantes :

- Nantissement de 43 988 624 actions Casino représentant 40,57 % du capital de Casino,

- 9 468 255 actions, précédemment nanties au profit d'établissements financiers parties à des opérations de dérivés, transférées le 17 juillet 2020 dans une fiducie-sûreté conclue par Rallye avec Equitis Gestion en garantie d'un financement conclu par Rallye avec la société F. Marc de Lacharrière (Fimalac) représentant 8,73 % du capital de Casino,
- 3 257 384 actions transférées le 10 mai 2021 dans des fiducies-sûretés conclues par Rallye avec Equitis Gestion (i) 2 540 549 actions au titre de la fiducie-sûreté au profit d'un pool bancaire soit 2,34 % du capital de Casino (ii) 716 835 actions au titre de la fiducie-sûreté au profit de la société Fimalac) soit 0,66 % du capital de Casino, en garantie de financements conclus par Rallye avec d'une part un pool bancaire et d'autre part la société Fimalac,
- Nantissement des titres de la société Parande, filiale à 100 % de Rallye, qui détient le portefeuille d'investissements financiers, et cession Dailly à titre de garantie du compte-courant de Rallye avec cette dernière.

Au 31 décembre 2021, la totalité de la détention de Rallye dans Casino est nantie et/ou a été transférée en fiducies-sûretés.

Annexe 1: Indicateurs alternatifs de performance

Les définitions des principaux indicateurs non-GAAP sont disponibles sur le site du groupe Rallye (<http://www.rallye.fr/fr/investisseurs/obligations>), notamment le résultat net normalisé qui est repris ci-dessous.

Le résultat net normalisé correspond au Résultat net des activités poursuivies corrigé (i) des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie « Principes Comptables » de l'annexe annuelle aux comptes consolidés, (ii) des effets des éléments financiers non récurrents ainsi que (iii) des produits et charges d'impôts afférents à ces retraitements et (iv) de l'application des règles IFRIC 23.

Les éléments financiers non récurrents regroupent les variations de juste valeur des dérivés actions, les effets d'actualisation monétaire de passifs fiscaux brésiliens, les retraitements et les impacts de l'application de la norme IFRS 9 suite à l'arrêt, et le report de 2 années supplémentaires, du plan de sauvegarde de Rallye (nette du résultat de l'offre de rachat sur la dette non sécurisée réalisée en 2021).

(en millions d'euros)	Exercice 2021	Éléments de normalisation	Exercice 2021 normalisé	Exercice 2020 retraité	Éléments de normalisation	Exercice 2020 normalisé retraité
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 180		1 180	1 405		1 405
Dont crédit fiscaux Brésil	28		28	139		139
Dont promotion immobilière France	13		13	63		63
Autres produits et charges opérationnels	(661)	661		(800)	800	
Résultat opérationnel	519	661	1 180	605	800	1 405
Coût de l'endettement financier net ⁽¹⁾	(494)	(51)	(545)	(151)	(335)	(486)
Dont crédit fiscaux Brésil	23		23	104		104
Autres produits et charges financiers ⁽²⁾	(280)	(113)	(393)	(394)	67	(327)
Produit / (Charge) d'impôt ⁽³⁾	84	(147)	(63)	(80)	(179)	(259)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	48		48	44		44
Résultat net des activités poursuivies	(123)	350	227	24	353	377
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle ⁽⁴⁾	17	315	332	67	351	418
Dont part du Groupe	(140)	35	(105)	(43)	2	(41)

(1) Sont retraités du coût de l'endettement financier net, principalement les effets liés à l'application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers suite à l'arrêt du plan de sauvegarde de Rallye en 2020 et au report des échéances de 2 années supplémentaires en 2021.

(2) Sont retraités des autres produits et charges financiers de 2021, l'impact net positif lié à l'offre de rachat de la dette non sécurisée de Rallye.

(3) Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus.

(4) Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus.

Comptes de la société Rallye

Résultats

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 33,9 M€, contre une perte de 22 M€ à fin 2020.

L'effectif de la société Rallye au 31 décembre 2021 est de 15 personnes (contre 19 personnes au 31 décembre 2020).

Le résultat financier de Rallye ressort en perte de 73,7 M€ contre une perte de 76,6 M€ en 2020.

- En 2021, les produits financiers enregistrent, d'une part, une reprise de provision financière sur les titres participations de la société Groupe Go Sport pour 225,8 M€, et d'autre part, un gain sur la dette financière suite l'offre de rachat du 10 février 2021, pour un montant de 155,8 M€.

- Les charges financières en 2021 sont composées des intérêts sur les dettes financières, d'une provision sur titres Parande et sur titres Casino pour respectivement 119,2 M€, 20,8 M€ et 315,0 M€. Au 31 décembre 2021, la valeur historique de la participation de Rallye dans Casino (80,04 € par action) a été comparée à sa valeur d'utilité (74,49 €) et a donné lieu à la constatation d'une perte de valeur de 5,55 € par action conduisant à une dépréciation des titres Casino de 315 M€.

En 2021, le résultat exceptionnel est constitué d'une moins-value de 225,8 M€ (intégralement provisionnée) sur la cession du Groupe Go Sport à la société HPB.

Le résultat net de l'exercice s'élève à -333,6 M€ en 2021 contre -98,7 M€ en 2020.

Structure financière

Les capitaux propres s'élèvent à 1 095,3 M€ au 31 décembre 2021, contre 1 428,9 M€ au 31 décembre 2020, après prise en compte du résultat de l'exercice détaillé ci-dessus.

Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Les délais appliqués par le Groupe aux paiements des fournisseurs et aux règlements par les clients sont conformes à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce.

Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou en cas de litiges, les sommes dues aux fournisseurs ou reçues des clients, sont payées dans les trente jours suivant la réception ou l'envoi de la facture.

(en milliers d'euros)	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	30					2						1
Montant total des factures concernées HT	219	-	-	-	-	0	-	-	-	26	-	26
% du montant total HT des factures reçues / émises dans l'année	1,72 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,00 %						
% du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,73 %	0,0 %	1,73 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	Néant						Néant					
Montant total des factures exclues HT	Néant						Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels variables						Délais contractuels : de 20 à 60 jours à compter de la date de facture					

Affectation du résultat

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société Rallye fait apparaître une perte nette de 333 596 315,55 euros que le Conseil d'administration propose d'affecter au compte report à nouveau dont le solde débiteur s'élèvera à 585 183 746,55 euros.

Le Conseil d'administration du 17 mars 2022 a décidé de ne pas proposer à l'Assemblée générale du 17 mai 2022 le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2021.

Le tableau de comparaison des résultats de l'exercice écoulé et des quatre exercices précédents figure page 263 du présent Document d'enregistrement universel.

Politique de distribution des dividendes

Au titre des cinq derniers exercices, le montant de la distribution maximale des dividendes est le suivant :

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Dividende net (en euros/action)	1,00	1,00	-	-	-
Nombre d'actions	52 064 824	53 738 266	52 181 769	52 373 235	52 598 701
Distribution maximale (en euros)	52 064 824	53 738 266	-	-	-

La politique de distribution de dividendes de la société Rallye est fonction de sa situation financière ainsi que de ses besoins financiers prévisionnels. Aucune garantie ne peut être fournie concernant le montant des dividendes qui sera distribué au titre d'un exercice donné. Le montant des dividendes qui sera versé sera lié à l'exécution du plan de sauvegarde de la Société.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur mise en paiement sont prescrits et reversés au Trésor public, conformément aux articles L. 1126-1 et L. 1126-2 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Contrat d'intéressement et de participation

La plupart des filiales de Rallye bénéficient, dans le cadre de la réglementation en vigueur, de contrats d'intéressement et de participation. La société Rallye n'en bénéficie pas en raison de ses effectifs réduits.

Informations boursières

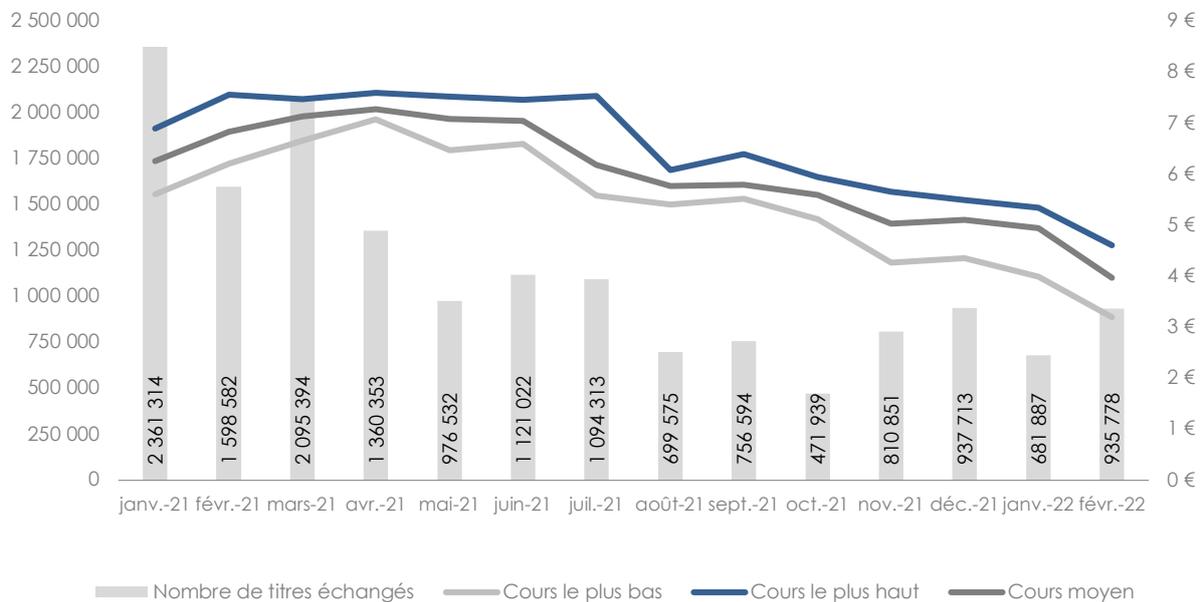
L'action Rallye est cotée au marché Euronext Paris, compartiment B.

Code ISIN : FR0000060618

Cours le plus haut (8 avril 2021)	7,60 €
Cours le plus bas (30 novembre 2021)	4,27 €
Cours au 31 décembre 2021	5,04 €
Nombre de titres échangés en 2021	14 284 182
Montant des capitaux échangés en 2021	92 M€

Au 31 décembre 2021, la capitalisation boursière de Rallye s'élevait à 265 M€.

Action Rallye – Évolution mensuelle des cours de bourse en 2021 et début 2022¹



Liste des titres cotés au marché Euronext Paris (compartiment B)

- L'action RALLYE (Code ISIN : FR0000060618)².

Liste des titres cotés à la Bourse du Luxembourg

- L'obligation RALLYE 4 % avril 2021 (Code ISIN : FR0011801596) émise le 2 avril 2014².
- L'obligation RALLYE 4,371 % janvier 2023 (Code ISIN : FR0013257557) émise le 23 mai 2017².

Liste des titres cotés à la Bourse Suisse :

- L'obligation RALLYE 4 % novembre 2020 (Code ISIN : CH0341440326) émise le 23 novembre 2016³.
- L'obligation RALLYE 3,25 % février 2024 (Code ISIN : CH0398013778) émise le 8 février 2018³.

Liste des titres cotés à la Bourse de Francfort

- L'obligation échangeable en actions Casino, Guichard-Perrachon 1 % octobre 2020 (Code ISIN : FR0011567908) émise le 2 octobre 2013².
- L'obligation échangeable en actions Casino, Guichard-Perrachon sans effet dilutif remboursables uniquement en numéraire 5,25 % février 2022 (Code ISIN : FR0013215415) émise le 26 octobre 2016².

1 | Source : NYSE – Euronext.

2 | Établissement assurant le service financier des titres : BNP Paribas Securities Services.

3 | Établissement assurant le service financier des titres : UBS Business Solutions AG.